l'unité

N° 356 - 6 F — L'hebdomadaire du Parti socialiste — 2-8 novembre 1979

Mort d'un ministre

Le pillage de la Sécurité sociale

Magistrats : au pied !



Sygma

Faim : nous sommes tous des assassins

VINGT-CINQ ANS APRES

PAR CLAUDE ESTIER

AINSI, si l'on en croit le sondage publié cette semaine par « l'Express », une nette majorité de Français pensent aujourd'hui que la France a eu tort de faire la guerre en Algérie, que les Algériens ont eu raison de se soulever contre la France et que l'indépendance était inévitable. On pourrait trouver dans ces réponses un intéressant sujet de dissertation philosophique sur ce qu'est la mémoire d'un peuple. « Mémoire courte », disait, en 1940, le vieux maréchal Pétain aux Français qui n'allaient effectivement pas mettre plus de quatre ans à oublier qu'ils étaient alors les plus nombreux à lui apporter leur adhésion.

Pour l'Algérie, il aura fallu un quart de siècle avant d'atteindre l'oubli. Et cet oubli lui-même est double : à peine plus d'un quart des moins de trente ans attachent de l'importance à un événement qu'ils n'ont pas vécu ; la majorité des plus de trente ans ont cessé de se souvenir comment ils l'ont vécu.

La guerre d'Algérie c'est donc déjà de l'Histoire. Mais puisque les Algériens célèbrent cette semaine le 25e anniversaire du soulèvement qui a fait de leur pays une nation, le moment est propice pour un retour en arrière.

Quand, le 1er novembre 1954, une série d'attentats en divers points du territoire algérien pouvait donner à penser qu'une action coordonnée venait d'être déclenchée, qui comprit à Paris que c'était le signal d'une insurrection qui allait entraîner peu à peu tout un peuple jusqu'à ce que soit atteint — huit ans plus tard — l'objectif dès ce jour proclamé : l'indépendance ?

A peine sortis de la « sale guerre » d'Indochine, les Français n'imaginaient pas qu'ils entraient dans une nouvelle guerre — le mot même était banni des discours officiels — qui allait faire traverser la Méditerranée à des centaines de milliers d'entre eux. Les « massacres de la Toussaint » ne semblaient justifier qu'une opération de police, grâce à laquelle on allait rapidement rétablir l'ordre.

Rares étaient ceux qui, dès avant cette date, avaient su entendre les avertissements

(Suite en page 2)

Vous voulez que la presse du Parti vive...

Bulletin d'abonnement à retourner

l'unité

41, boulevard de Magenta 75010 PARIS

Je soussigné.....

.....

.....

.....

demeurant .....

.....

.....

.....

.....

désire souscrire un abonnement à « l'Unité » :

- abonnement d'un an (180 F) ◯
- abonnement de six mois (110 F) ◯

et vous adresse la somme correspondante

◯ par chèque bancaire

◯ par chèque postal

◯ ou virement au C.c.p. « l'Unité » : 30 349 80 La Source

Date Signature

Mort d'un ministre

Le suicide d'un ministre en exercice n'est pas chose courante. Il est normal qu'il suscite à la fois de l'émotion et des interrogations.

L'émotion nous la partageons et le Parti socialiste a été parmi les premiers à l'exprimer mardi, quelques heures seulement après que l'on ait retrouvé le corps de Robert Boulin noyé dans un étang de la forêt de Rambouillet. Ayant appartenu à presque tous les gouvernements depuis une vingtaine d'années, le ministre du Travail n'était pas de nos amis politiques. C'était un homme aimable, ouvert au dialogue. Nous nous inclinons devant la douleur de son épouse et de ses enfants.

Mais cette disparition tragique pose aussi une série de questions qu'il faut bien évoquer même si l'on souhaite, ce qui est notre cas, se tenir hors de polémiques particulièrement mal venues.

Avant d'aborder ces questions nous nous contenterons de deux remarques.

La première concerne le rôle de la presse dans cette affaire. N'ayant jamais accepté d'attaquer qui que ce soit — même nos pires adversaires — au plan personnel, nous n'en sommes que plus à l'aise pour dire qu'il est trop simple — beaucoup trop simple — de faire reposer sur « le Canard enchaîné » la responsabilité de la mort de Robert Boulin. Ce journal agit comme il l'entend, mais si le ministre avait souhaité la semaine dernière s'entretenir avec deux de ses rédacteurs c'est bien que lui-même attachait de l'importance à ce qui avait été publié sur la curieuse affaire d'achat de terrain à Ramatuelle. On voit très bien le parti que certains espèrent tirer aujourd'hui en dénonçant « le Canard enchaîné ». Nous ne tomberons pas dans ce piège.

La deuxième remarque est un refus. Nous n'acceptons pas que l'on compare le suicide de Robert Boulin à celui de Roger Salengro en 1937 comme plusieurs chaînes de radio et de télévision ont tenté de le faire avec un bel ensemble. Le ministre socialiste de l'Intérieur du gouvernement du Front populaire n'était pas impliqué dans une affaire immobilière. Il n'avait moralement pas résisté à une campagne de calomnie du journal d'extrême-droite « Gringoire » l'accusant d'avoir été déserteur en 1915 ce qui était un mensonge dont il avait apporté la preuve. L'Histoire dira si Robert Boulin n'avait commis aucune faute dans l'affaire pour laquelle il était mis en cause. La vérité oblige à reconnaître que, face aux attaques dont il était l'objet, il avait présenté ce que « le Monde » appelait mardi une « défense maladroite ».

Pour en arriver maintenant aux questions, la première qui vient à l'esprit — et qui concerne aussi les diamants reçus par Giscard d'Estaing des mains de Bokassa — est la suivante : comment peut-il se faire que des hommes publics aussi en vue, donc aussi exposés, puissent faire preuve d'une telle légèreté dans leur comportement privé ?

Que l'ancien ministre du Travail se soit fait « piéger par un aigrefin », comme le soutient son ami Jacques Chaban-Delmas, il n'en reste pas moins qu'il avait, il y a cinq ans, acheté à Ramatuelle un terrain de deux hectares pour 40 000 francs, soit 2 francs le mètre carré ! Comment avait-il pu accepter sans sourciller de payer un prix aussi dérisoire pour un emplacement aussi recherché ? Si piège il y avait, comment ne l'a-t-il pas flairé, lui qui, administrateur-conseil de plusieurs sociétés commerciales, ne pouvait passer pour un naïf en affaires ?

La seconde question est beaucoup plus générale et infiniment plus grave. Il se passe décidément, depuis quelques années, d'étranges choses dans les allées du Pouvoir, des scandales, des assassinats, des disparitions, sur lesquels les enquêtes sont vite étouffées. On pense évidemment à la fameuse affaire de Broglie qui a laissé entrevoir de curieuses pratiques au niveau le plus élevé de l'Etat mais sur laquelle un silence pesant est retombé. Après la mise en cause du président de la République lui-même, les circonstances qui ont conduit Robert Boulin à se donner la mort provoquent dans l'opinion un profond malaise qui pourrait être lourd de conséquences. Il est temps qu'une pleine information, sérieuse et objective, soit donnée aux Français. Aucun régime n'a jamais rien gagné à se laisser pourrir de l'intérieur. On ne peut solliciter la confiance du peuple si on lui refuse la vérité.

C.E.

Nos lecteurs ont la parole

NE TIREZ PAS SUR LES ALCOOLIQUES

Faire un encadré « combien nous coûte l'alcoolisme », sans autres considérations, ce n'est pas une façon sérieuse de parler d'un problème sérieux.

L'alcool sert de tranquillisant rudimentaire à des gens qui en ont vraiment besoin. Les alcooliques sont assez grands pour se culpabiliser tous seuls — et ce n'est pas cela qui les aide à s'en sortir. Ce que les socialistes doivent accuser, c'est la fatigue, le manque de culture pour communiquer, la misère sexuelle, l'insécurité et le mépris des travailleurs dans l'entreprise.

Faut-il parler de l'alcoolisme avant d'avoir commencé la lutte concrète contre ces formes de l'oppression ? Il faut le faire, à la fois prudemment et violemment. Il faut désigner les formes pernicieuses de la culture alcoolique, depuis San Antonio jusqu'à l'esthétique du bistrot — lieu convivial sommaire qui prend la place de tous les autres et dispense de l'effort d'organiser sa vie sociale. Il faut combattre le mépris des pays du nord de l'Europe, où soit disant l'on s'ennuie faute de bistrots, et qui sont les seuls pays dont peut s'inspirer un Projet socialiste. Il faut affirmer notre ambition de réussir une qualité de vie sociale, capable de concurrencer la chaleur du petit rouge.

Mais désigner les alcooliques comme des coupables, cela les socialistes n'auront le droit de le faire que lorsqu'ils auront commencé à réaliser leur projet.

(JEAN GUARDIOLLE - 75004 Paris)

L'UNION DES VIEUX DE FRANCE

L'Union des Vieux de France, mise en cause dans l'article de Gérard Delfau publié dans notre numéro 350, nous adresse une longue lettre précisant qu'elle « n'a pas de vocation politique », qu'elle entend « ne servir de miroir à aucune organisation politique, syndicale et sociale », qu'« elle se félicite de ses relations courtoises avec le Parti communiste français » et qu'« elle souhaite vivement que de telles relations s'étendent à d'autres formations politiques, notamment au Parti socialiste ».

Dont acte

SUITE DE LA PAGE 1

de nombre de responsables algériens — dont plusieurs étaient encore députés français — annonçant les conséquences inévitables du maintien obstiné d'un système colonial devenu intolérable avec ses mœurs policières, ses élections truquées, ses discriminations économiques, sociales, raciales, etc.

Je me souviens, par exemple, de ce que m'avait dit un homme aussi modéré que Ferhat Abbas, rencontré en juin 1949 à Alger, à une époque où il était loin de songer qu'il deviendrait un jour le président du gouvernement provisoire de la République algérienne : affirmant son attachement à l'amitié avec la France, il redoutait l'enchaînement fatal auquel conduisaient des pratiques répressives qui ne cessaient de s'amplifier. Pour avoir rendu compte de ses propos à mon retour, je fus aussitôt l'objet d'une interdiction de séjour en Algérie !

Trop occupée sans doute par les problèmes de la reconstruction, par la guerre froide des années cinquante, la IVe République demeurait sourde à ces avertissements. Elle fut surprise par l'événement et il lui fallut du temps pour en comprendre la portée. La lucidité se réfugiait alors chez quelques intellectuels, chez quelques journalistes réunis dans des hebdomadaires comme « France Observateur », « l'Express », « Témoignage chrétien ». Semaine après semaine, ils criaient que le combat ne cesserait qu'avec l'indépendance de l'Algérie, ils dénonçaient la répression aveugle, la torture déshonorante, le mensonge permanent.

Plutôt que d'entendre leurs voix, on s'efforçait de les faire taire en les accablant de saisies, de poursuites, d'inculpations. L'espoir né avec la victoire électorale du Front républicain en janvier 1956 ne fut qu'un bref répit. Le 31 mars, Claude Bourdet était arrêté à l'aube et conduit à Fresnes, menottes aux mains, pour avoir écrit que « cent mille jeunes Français sont menacés d'être jetés dans la sale guerre d'Algérie et d'y perdre leurs meilleures années ».

La dernière chance d'un règlement pacifique avait été manquée le 6 février sous la pression d'une poignée d'excités jouant de l'aveuglement du petit peuple des « pieds-noirs » d'Alger.

Les Français — ceux de la métropole — avaient voté pour la paix. Ils se laissaient enliser dans une guerre à propos de laquelle des gouvernements de plus en plus faibles ne retrouvaient autorité que pour leur en cacher l'horrible réalité.

Paralysée par ses inconséquences — dont l'arrestation de Ben Bella alors que des négociations étaient en vue ne fut pas la moindre —, la IVe République s'effondra un certain 13 mai 1958 pour laisser la place au général de Gaulle qui attendait depuis douze ans l'heure de son retour au pouvoir. On discute encore aujourd'hui du point de savoir si l'ancien chef de la France libre savait dès ce moment qu'il aurait à renoncer à « l'Algérie française ». Toujours est-il qu'il n'utilisa qu'une fois cette formule chère à son Premier ministre Michel Debré et parla très vite du droit des Algériens à l'autodétermination, ce qu'aucun de ses prédécesseurs n'avait osé faire. Il ne prononçait pas encore le mot indépendance mais il offrait la possibilité d'un « gouvernement des Algériens par les Algériens, appuyé sur l'aide de la France et en union étroite avec elle ».

C'était le 16 septembre 1959, et de ce jour-là date le vrai tournant de la guerre d'Algérie. Mais la bête n'était pas morte. Il fallut encore des allers et retours, des discours contradictoires, des négociations manquées, des centaines de milliers de victimes dans les villes et les villages d'Algérie avant que, le 19 mars 1962, les armes, enfin, se taisent. Les Algériens avaient gagné, la France avait perdu : ceux qui là-bas avaient cru sauver leur avenir en prolongeant la tuerie n'avaient plus qu'à s'accrocher désespérément aux derniers bateaux en partance...

Vingt-cinq ans après il n'y a plus guère de Français en Algérie, mis à part quelques milliers de coopérants. La guerre a été oubliée et aussi la haine qu'elle avait suscitée. Mais qui osera soutenir que l'on a saisi toutes les chances de rapprocher deux peuples qui ont tant d'intérêts communs ? La France de la Ve République n'a pas su reconnaître en l'Algérie un partenaire privilégié. Les Algériens eux-mêmes n'ont pas toujours été en mesure de surmonter les immenses problèmes — héritage du colonialisme — qu'ils ont trouvés devant eux depuis dix-sept ans : ceux de la cohérence politique, de la démographie, du développement économique, du chômage, de l'éducation, de l'inégalité des sexes, etc.

Pourtant, pendant toutes ces années, l'Algérie a progressé, elle a tenu un rôle sur la scène internationale parmi les leaders des « non-alignés », elle semble même s'engager depuis quelques mois dans une voie plus démocratique.

Les socialistes français saluent ces progrès. Ayant depuis longtemps déjà noué des liens de coopération avec le F.l.n., ils souhaitent les renforcer encore dans l'intérêt de nos deux peuples. Etant de ceux qui furent pourchassés pour avoir dit tout haut, il y a vingt-cinq ans, ce que la majorité des Français reconnaît comme juste aujourd'hui, qu'il me soit permis, en ce vingt-cinquième anniversaire, d'exprimer en leur nom au peuple algérien nos vœux de bonheur et de succès. ●

Rédaction : 12, cité Malesherbes 75009 Paris. Tél. : 878.40.73. Administration : 41, bd de Magenta 75010 Paris - Tél. : 208.23.50. *Directeur :* Claude Estier ; *Rédaction en chef :* Nicole Chaillot, Guy Perrimond ; *Rédaction :* Marie-José Bernardot, Christine Cottin, Nicole du Roy, Georges Frameries, Frédérique de Gravelaine, Michèle Kespi, Jean-Paul Liégeois, Jean-Pierre Moulins, Gilberte Muller, Véronique Neiertz, Francis Pisani, Emmanuèle Plas, Jean-Loup Reverier, Gabrielle Rolin, Gilbert Sans, Antoine Violet, Maryse Wolinsky. *Secrétariat de rédaction :* Claudine Dervaux (révision), Mauricette Duchemin (maquette) ; *Dessins :* Jean-Pierre Coureuil, Barrigue, Solo, Pym, Bordeclerc, Cannela ; *Photos :* Pascal Lebrun ; *Publicité :* Renée Skoblinsky, 12, cité Malesherbes. Tél. : 878.40.73 ; *Administration :* Conseiller technique : François de Grossouvre ; *Secrétaire administrative :* Jacqueline Daimé ; *Coordination :* Offres 67, boulevard de Clichy, 75009 Paris.
Société éditrice : S.a.r.l. l'Unité ; *Directeur de la publication :* Claude Estier ; Cadet Photocomposition, 75009 PARIS. *Imprimerie E.T.C. 76190 Yvetot.*

Magistrats : au pied !

Non content de l'inquiétante docilité de certains magistrats, le Pouvoir, sous prétexte de réformes, veut se constituer un corps de magistrats à sa botte

PAR JEAN-LOUP REVERIER



BRANLE-BAS de combat chez les magistrats. Le Syndicat de la magistrature (S.m.) lance un ordre de grève pour le 6 novembre. Sans aller encore jusque-là, l'Union syndicale des magistrats (U.s.m.), connue pour sa modération et son goût du dialogue avec les autorités, a tout de même brandi le 21 octobre la menace d'une grève comme « ultime recours » lorsque « toutes les possibilités de négociation et d'action auront été épuisées ou s'avéreraient stériles ». Elle en a appelé à Valéry Giscard d'Estaing, président du Conseil supérieur de la magistrature. Elle a aussi exprimé sans ambage sa colère dans une lettre à Alain Peyrefitte, ministre de la Justice, claquant même la porte de la commission permanente d'étude où siègent ses représentants.

La cause de cette tempête ? Un projet de loi relatif au statut de la magistrature et destiné à réviser les modalités de recrutement et d'avancement des magistrats. Tel qu'il a été adopté le 11 octobre par les députés, avec les amendements de Jean Foyer (R.p.r.) et d'Alain Madelin (U.d.f.), ce projet escamote, tout simplement, l'indépendance des juges. Celle-ci a pris suffisamment de plomb dans l'aile ces dernières années pour que les magistrats se mobilisent contre sa mise à mort.

L'opinion le comprendra-t-elle ? « Le drame, explique Jean-Marie Desjardins (président de l'U.s.m.), c'est que les Français qui se passionnent pour les problèmes de sécurité et les grandes affaires judiciaires se fichent d'un obscur problème de statut des magistrats. L'enjeu leur échappe. » Jean-Marie Desjardins cache mal une autre préoccupation : seule l'opposition s'est opposée à ce coup bas que des députés de la majorité tentent de porter aux magistrats. Devant la docilité manifestée par Peyrefitte le 11 octobre envers Foyer, l'U.s.m. s'interroge sur la complicité préméditée des deux hommes. Le S.m. voit dans cette interrogation de la naïveté. « La résistance du ministre s'est réduite à une phrase (« Le gouvernement se résigne à s'en rapporter à la sagesse de l'Assemblée »). Le Journal des débats ne fait pas mention du sourire lumineux qui devait accompagner cette phrase ».

Imprévision et malthusianisme

De quelle manœuvre les magistrats s'estiment-ils victimes ? Et tout d'abord pourquoi ce projet de loi ?

En France, le nombre des affaires judiciaires augmente plus vite que les effectifs de ceux qui les traitent. D'où un surcroît de travail pour les intéressés et des délais toujours plus longs pour les justiciables. De 1974 à 1977, le nombre d'affaires jugées est passé de 3 382 000 à 5 238 000 (+ 56 %) tandis que celui des emplois budgétaires de magistrats progressait de 4 772 à 5 054 (+ 5,90 %). Alors que, selon des estimations officielles, il faudrait porter à 6 000 le nombre des magistrats, il n'a été créé que 262 postes en 1978, 15 en 1979 et aucune création supplémentaire n'est envisagée jusqu'en 1990. Encore tous les postes budgétaires ne sont-ils pas réellement occupés. On relève une vacance permanente de quatre cents à cinq cents postes selon Peyrefitte lui-même.

Ce problème d'effectifs se double d'une autre difficulté. Les ministres de la Justice de la Ve République — portefeuille dont Foyer lui-même fut longuement détenteur — n'ont recruté que quelques dizaines de magistrats par an jusqu'à la fin des années soixante. Leur imprévision et leur malthusianisme se payent aujourd'hui. La pyramide des âges dans la magistrature est complètement déséquilibrée au détriment de la classe des 35 à 50 ans. Outre ce déséquilibre à corriger, les nombreux départs en retraite prévus au cours des prochaines années risquent d'aggraver le déficit des effectifs. Il convenait donc de prendre des dispositions urgentes pour faire face à cette situation. Tel est l'un des objectifs essentiels du projet de loi. Mais si tout le monde s'accorde à peu près sur l'analyse des causes, les avis divergent sur les moyens de remédier aux maux actuels.

Malgré les interdits constitutionnels, l'Exécutif a la tentation constante de soumettre encore plus la Justice à son autorité et à ses préoccupations politiques, voire politiciennes. Non content de disposer déjà de tribunaux d'exception et ne se satisfaisant toujours pas de l'inquiétante « compréhension » de certains magistrats dont les jugements vont au-devant — parfois même au-delà — de ce qu'il attend d'eux, le Pouvoir prend prétexte de la situation actuelle pour tenter de constituer un corps de magistrats à sa botte. Sous prétexte de résoudre un problème d'effectifs, le gouvernement propose une réforme qui, selon Desjardins, « lui permettrait de nommer qui il veut, quand il veut, où il veut et à n'importe quel degré de la hiérarchie ».

Normalement, pour devenir magistrat, il faut passer par l'Ecole nationale de la magistrature de Bordeaux. Cette filière, qualifiée par Peyrefitte en mai dernier de « voie royale », offre un certain nombre de garanties. Les candidats y sont admis après avoir réussi un concours dont les épreuves anonymes permettent un minimum de démocratie dans le recrutement. Ensuite, les deux cent dix auditeurs de justice qui, bon an mal an, sont reçus doivent suivre une formation théorique et pratique de deux années. Cette voie royale n'a qu'un défaut : elle permet aux futurs magistrats de réfléchir collectivement sur le rôle de la Justice. Une opportunité qui n'est pas étrangère à la naissance, en 1968, du S.m. puis à sa progression. Cette syndicalisation des magistrats est l'un des cauchemars du régime. Jean Foyer n'a pas de mots assez durs pour la pourfendre, ce qui lui a d'ailleurs valu voici quelques années une condamnation pour avoir diffamé le S.m. Le 11 octobre, il a pensé l'heure de la vengeance arrivée. Moyennant quoi, il a presque réussi à faire l'union sacrée entre l'U.s.m. et le S.m.

En quoi consiste l'opération Peyrefitte-Foyer ? Elle vise à réduire le rôle de l'Ecole de Bordeaux — cent cinquante-trois places seulement, au lieu de deux cent dix, ont été offertes au concours d'entrée cet automne — au profit d'un recrutement latéral laissé à la discrétion du ministre de la Justice.

Certes, ce recrutement latéral existe déjà. Institué en 1970 par une loi organique « provisoire » mais prorogée en 1975, il a suscité deux cent douze candidatures entre 1976 et 1978. Issus en général des professions judiciaires, soixante-trois de ces candidats ont été intégrés dans la magistrature après avis favorable et nécessaire de la Commission d'avancement, où siègent des représentants élus de la magistrature. D'une ampleur limitée, ce recrutement latéral s'est donc effectué sous le contrôle des magistrats. Un contrôle qu'un des amendements Foyer supprime tout simplement, alors même que le projet de loi Peyrefitte vise à proroger une seconde fois le recrutement et à l'étendre à de nouvelles catégories socio-professionnelles. Qui plus est, ces « nouveaux magistrats », désignés par le garde des Sceaux, auront directement accès à des responsabilités hiérarchiques. « Le ministre peut maintenant choisir sans contrainte les fonctions des candidats, relève le S.m. Les recrutés latéraux nommés directement chefs de juridiction sont pour bientôt ».



Le projet de loi ne s'arrête pas là. Trois concours exceptionnels ouverts à des candidats — y compris du secteur privé — âgés de 35 à 50 ans seront organisés en 1980, 1981 et 1982. « Dans les discussions préparatoires, explique Desjardins, la Chancellerie avait toujours affirmé que ces concours auraient lieu « sur épreuves » écrites (anonymes) et orales devant un jury analogue à celui de l'Ecole nationale de la magistrature. Nous y voyions autant de garanties d'objectivité et d'impartialité. Au lieu de quoi, le recrutement est désormais prévu sur « titres, travaux et épreuves exclusivement pratiques », donc sans aucun anonymat. Ce changement opéré à la sauvette est inacceptable et nous y sommes radicalement hostiles. »

Là encore soigneusement sélectionnés par le ministère, ces élus bénéficieront, tout comme les recrutés latéraux, de privilèges dans leur déroulement de carrière. Alors qu'un magistrat sortant de l'Ecole doit attendre sept ans minimum pour bénéficie d'un avancement, deux années suffiro pour l'inscription de ces « chouchous » (

la liste d'aptitude. Gageons que cette possibilité de barrer la route des responsabilités hiérarchiques aux magistrats syndiqués ou tout simplement à ceux jugés trop indépendants sera vite et largement utilisée. « En fin de compte, tempête Desjardins, le recrutement hors école pourrait se situer aux alentours de deux cent cinquante à trois cents magistrats par an contre deux cents seulement par l'Ecole. Ce n'est plus du recrutement latéral. Latéral, en principe, c'est la contre-allée, pas l'avenue principale. » La voie royale est devenue la porte étroite !

Arbitraire inconcevable ailleurs

Troisième perle du projet Peyrefitte, l'instauration d'un volant de manœuvre, composé de magistrats intérimaires sans affectation et employés au coup par coup, va dans le même sens. L'U.s.m. émet les plus expresses réserves sur cette mesure que le S.m. de son côté juge contraire à la Constitution. Devant cette remise en cause de l'inamovibilité des juges du siège, dénoncée à l'Assemblée par la gauche, le S.m. envisage le cas échéant de saisir le Conseil constitutionnel. Si cette disposition du projet de loi était appliquée, la Chancellerie aurait toute latitude pour faire confier telle instruction ou juger telle affaire à qui bon lui semble. Contrairement à ce qui se passe dans les autres pays d'Europe, en France le soin de confier la présidence d'une Chambre de tribunal ou d'attribuer un dossier d'instruction à tel ou tel magistrat est déjà à la discrétion de la hiérarchie. Cet arbitraire, inconcevable dans les autres démocraties européennes, sera aggravé par l'apparition des magistrats remplaçants. Plus besoin de muter tel substitut à Hazebrouck. Dès lors qu'éclate une affaire délicate, s'il n'y a pas sur place de magistrat « sûr », il suffira d'en envoyer un pour qu'il expédie le dossier.

Dernier motif de colère des magistrats, ils n'ont pas obtenu les modifications prévues dans le fonctionnement de la Commission d'avancement. « Pour tous les fonctionnaires, constate Desjardins, il existe des élections professionnelles et des commissions paritaires. Nous, notre commission d'avancement n'est pas paritaire et nos neuf représentants sont désignés par le ministre parmi vingt-sept magistrats élus, au second degré, par le corps. »

En cédant trop facilement à Foyer qui ne voulait ni de la parité ni de l'élection directe, Peyrefitte a non seulement montré le peu de poids de ses promesses mais commis une erreur assez incompréhensible. Satisfaits sur ce plan, les magistrats (sauf ceux du S.m.) eussent sans doute avalé plus facilement la couleuvre que représente le reste de son projet.

Le texte doit être examiné par le Sénat la semaine prochaine. Il est probable que les excès, dus à Foyer, en seront gommés. Peut-être même Peyrefitte devra-t-il renoncer à ses « magistrats remplaçants ». Ainsi adouci, son projet n'en représenterait pas moins un coup fatal pour l'indépendance de la Justice. « Il révèle, selon le S.m., le cynisme avec lequel le Pouvoir a toujours traité la magistrature. C'est la clé de voûte d'un ensemble qui s'est construit au fur et à mesure des répressions sur les juges, de la manipulation de leur mutation et avancement, de la limitation de leurs compétences et fonctions. »

Dès lors qu'un magistrat tiendrait sa fonction directement d'un ministre ou d'un gouvernement comment refuserait-il de prendre les décisions qu'ils attendent de lui ? « Avec ce projet de loi, constate Michel Marcus (secrétaire général du S.m.), la justice du 23 mars deviendra une pratique beaucoup plus quotidienne. » ●

Des lauriers pour la Drôme

La Drôme, département à majorité socialiste, au hit parade de l'expansion régionale et de la qualité de la vie

PAR EMMANUELE PLAS

POUR la première fois, en effet, « la Vie française » a décerné son prix à un département. Cette distinction créée en 1958 avait jusque-là couronné l'action d'entreprises, de villes ou de chambres de commerce.

Un prix décerné par une publication et un jury de droite à un département dirigé par des socialistes (27 conseillers généraux sur 35) ? « Pour nous ce prix n'est pas celui de l'expansion, dit Maurice Pic, sénateur, maire de Montélimar et président du Conseil général de la Drôme, c'est celui des moyens mis en œuvre pour lutter contre la crise. »

Les conseillers généraux socialistes de la Drôme insistent sur l'aspect politique de leur action : en aidant les entreprises à tenir, nous contrecarrons la politique gouvernementale d'abandon de certaines branches industrielles et artisanales : « Nous avons créé mille cinq cents emplois ; si nous n'avions rien fait, le chômage aurait augmenté de 15 %. »

La Drôme couverte de lauriers, c'est aussi un moyen, pour le Conseil général, de contester devant l'opinion publique nationale la politique de la Datar qui persiste à voir dans la vallée du Rhône une région privilégiée. Et aussi parce qu'en Drôme, seules 20 % des terres sont comprises dans la vallée. Le Vercors, le Diois, les Baronnies, c'est là qu'on trouve les plus faibles densités d'habitants, en France. Dans cer-

Les filleules de Massy

Estrella et Cecilia, "disparues" argentines, réapprennent à vivre grâce à leur "parrain", la municipalité socialiste de Massy

PAR EMMANUELE PLAS

« LES gens ne se rendent pas assez compte de ce que l'on peut faire avec une signature », dit Claude Germon. Et en effet le maire de Massy n'hésite pas à signer des pétitions en faveur des prisonniers politiques de quelque pays qu'ils soient. C'est même systématique. Pas seulement des pétitions, mais aussi des lettres et des télégrammes. Une action qui peut paraître dérisoire au départ mais qui est reprise par la presse municipale et par la presse socialiste du département.

Chaque année, à l'occasion de la cérémonie de vœux du Nouvel an à la mairie de Massy, on salue la libération d'un prisonnier politique pour laquelle on est intervenu : en 1979, c'était Eric Schneacke, sénateur socialiste chilien qui habite maintenant Massy. En 1980 ce seront Estrella Iglesias (31 ans) et Cecilia Vasquez de Lutzky (23 ans), accueillies en France par le Club des droits socialistes de l'homme.

« Nous ne remplaçons pas à nous seuls tout un réseau international, dit-on à la mairie de Massy, mais notre action, aussi minime soit-elle, pèse sur les autorités des pays concernés. » C'est ainsi que Claude Germon a adressé le 6 septembre dernier un télégramme de solidarité à l'occasion de la journée de jeûne organisée à l'Eglise Saint-Séverin par le Comité de solidarité avec les familles de disparus en Argentine.

Ne se contentant pas de s'intéresser aux victimes des dictatures fascistes, la ville parraine un « refuznik », Nahoum Koleminski. Chaque mois, à la même date, le maire écrit une lettre à Nahoum, au premier magistrat de sa ville, au président de la République d'Ukraine, au secrétaire du Comité central du Parti et à l'ambassade d'Union soviétique. La « Tribune » de Massy rappelle régulièrement ce parrainage aux habitants qui adressent, eux aussi, lettres et cartes postales : la bureaucratie soviétique cédera bien un jour devant cette constance.

Jeudi 5 octobre, à 12 h, devant l'ambassade d'Argentine, à Paris, comme chaque semaine depuis un an — juste un peu plus nombreux pour ce premier anniversaire — des hommes et des femmes manifestaient silencieusement à l'instar des « Folles de mai » de Buenos Aires. Parmi eux de nombreux militants socialistes, du Club socialiste des droits de l'homme, des élus socialistes de Paris, Pierre Joxe, Paul Quilès, mais aussi Jacques Madaule, Jean Elleinstein, Michel Crépreau, Marie-José Nat, Delphine Seyrig. Et bien sûr des réfugiés argentins et des familles de Français disparus ou emprisonnés.


Pascal Lebrun


Pascal Lebrun

Sauvagement torturées

Estrella Iglesias et Cecilia de Lutzky étaient là, poursuivant à Paris le combat qu'elles avaient commencé à Buenos Aires place de Mai, et interrompu pendant l'année qu'elles ont passée dans les prisons et les camps de concentration de Videla. Premières « disparues » argentines à être ressuscitées. Elles font des conférences en France et en Europe. Pour sensibiliser l'opinion publique au moment où la junte argentine se propose de promulguer une loi considérant comme morte toute personne disparue qui n'aurait pas été retrouvée dans les trois mois.

Quinze mille hommes, femmes, enfants ont disparu ces dernières années en Argentine. Parmi eux, Martin Vasquez, 19 ans, le frère de Cecilia, enlevé par un groupe d'hommes armés et vêtus en civil, quelques jours après la fin de la Coupe du monde de football, dans l'usine où il travaillait. Aussi Cecilia témoigne-t-elle pour ce frère arrêté quelques heures avant qu'elle-même et sa sœur ne soient enlevées au domicile de leurs parents, séparées, insultées et torturées : « C'est alors que firent irruption d'autres interrogateurs et ils m'ordonnèrent de me déshabiller et j'ai été torturée longtemps avec un aiguillon électrique. Puis je fus incarcérée de nouveau avec ma sœur. On nous coucha sur une table de bois, de celles que l'on utilise pour torturer et on nous y attacha avec des menottes. Elle était passée par les mêmes épreuves que moi. Plus tard on nous donna une converture. Nous demandâmes avec insistance des nouvelles de notre frère jusqu'à ce que, un moment après, un garde nous ait dit qu'il était là. Il amena Martin. Il avait des menottes, sa veste bleue et son pull-over vert. Il était très ému et demandait des nouvelles de nos parents. Il s'assit sur la table, mais il était très endolori ; j'ai soulevé un peu la cagoule pour le voir et j'ai séché ses larmes avec ma main libre. Puis le garde l'emmena. »

Cecilia ne l'a plus jamais revu et elle-même a été torturée pendant des mois.

Au moment où l'Organisation des Etats américains enquête sur les droits de l'homme en Argentine, trois autres « disparues » arrivées récemment en France ont confirmé l'horreur et ont apporté une pièce de plus au dossier de la répression. Rescapées d'un des centres les plus sinistres, l'Ecole mécanique de la marine, à Buenos Aires, où les militaires argentins avaient procédé à l'élimination physique de cinq mille personnes, elles ont révélé que c'est bien en ce lieu que les deux religieuses françaises ont été sauvagement torturées, avant de disparaître une semaine après leur arrivée.

A partir de ce centre, des milliers de détenus, préalablement drogués, sont amenés pour être jetés d'un avion au-dessus de la mer ou du fleuve Parana. C'est de là que proviendraient les nombreux cadavres retrouvés sur la rive uruguayenne du fleuve.

Estrella Iglesias, militante du Parti communiste marxiste-léniniste argentin, enlevée le 11 août 1978, raconte : « Lorsqu'on me sortit du véhicule, l'on m'entraîna à travers une suite de pièces jusqu'à une pièce où à force de coups et de bousculades on me déshabilla et l'on m'attacha à une table. Là je commençais à être torturée. La torture consistait en des applications de courant électrique sur les zones génitales, la poitrine, les ongles des pieds, la bouche et les gencives, à m'étirer les bras, essentiellement le droit, jusqu'à me désarticuler, à me placer des rats sur la figure et entre les jambes. »

Maintenant Cecilia et Estrella vivent à Massy : « Ce n'est pas un hasard mais bien la conséquence d'un choix ». Elles ont retrouvé leurs maris. Cecilia va poursuivre ses études de psychologie et Estrella espère trouver du travail. Pour le moment elle fait soigner son bras martyrisé au centre médico-social de Massy. Gratuitement.

Lorsque Cecilia et Estrella se sont rencontrées pour la première fois au camp de la Tablada, elles étaient des « disparues ». Elles avaient alors parié que si elles recouvraient jamais la liberté, elles mangeraient ensemble un poulet. Elles ont mangé leur poulet... à Massy. ●

tains cantons on compte cinq habitants au kilomètre carré. Sauver la montagne est une urgence pour les élus. Pour freiner la désertification le département entretient d'abord trois mille neuf cents kilomètres de routes (la Drôme ne compte que cent quatre-vingts kilomètres de routes nationales), dégradées chaque année par l'hiver.

Parce que les zones de montagne se vidaient de leurs habitants, les écoles ont été fermées. Par délibération du 3 juin 1977, le Conseil général a décidé d'accorder la gratuité du transport des enfants en âge scolaire : le département y consacre un milliard de centimes.

Pour fixer la population dans les petites communes, le Conseil général a soutenu ou inventé des actions aussi diverses que la création dans le village de Valdrôme (cent cinquante habitants) d'un « drugstore », l'achat d'une licence de café par la commune de Sainte-Euphémie, dans les Baronnies, confiée en gérance à un jeune couple. A Saint-Agnan-en-Vercors (trois cent vingt habitants) qui en 1977 n'avait plus de boulanger, il y a aujourd'hui non seulement une boulangerie mais aussi une épicerie et un salon de coiffure. Un « Logis de France » vient de s'installer, et un maroquinier de Romans occupe dix personnes et fait de la sous-traitance pour Christian Dior.

Dans le canton de La Motte-Chalancon, en collaboration avec la Chambre d'agriculture et l'Institut Mérieux, le Conseil général a lancé une vaste opération de culture et de transformation des plantes médicinales. A Séderon, une fromagerie va s'installer et permettre que l'élevage se développe dans ce canton du sud-est de la Drôme, trop éloigné des lieux de consommation.

« Energie bon marché, contre emplois. » C'est l'offre que fait le Conseil général à un industriel consommateur d'électricité qui voudrait s'installer à Luc-en-Diois : il y a là une micro-centrale qui ne sert à rien mais qui peut produire quatre millions de kWh par an. Quarante acheteurs auraient bien voulu acquérir cette centrale. Mais la commune a préféré la garder ; le Conseil général pourrait la remettre en état et la commune la louerait moyennant redevance. Ce sont là quelques exemples de la course contre la montre pour sauver la montagne que mène l'assemblée départementale. Avant qu'un appauvrissement et qu'une désertification irrémédiables enlèvent tout espoir.

« Nous voulons éviter d'être l'Ardèche de demain », disent les élus de la Drôme : aussi le Conseil général a-t-il créé dès 1976 un fonds départemental d'aide à l'industrialisation. En 1979 ce fonds a été doté d'un budget de dix millions de francs (sur un budget départemental de cinq cents millions). Il permet au département de construire, d'acheter ou d'aménager des usines qui sont ensuite louées ou cédées en vente ou location-vente aux industriels. En cas de location-vente, l'industriel peut s'installer sans avoir à investir dans le bâtiment. Et cela lui revient moins cher que le leasing.

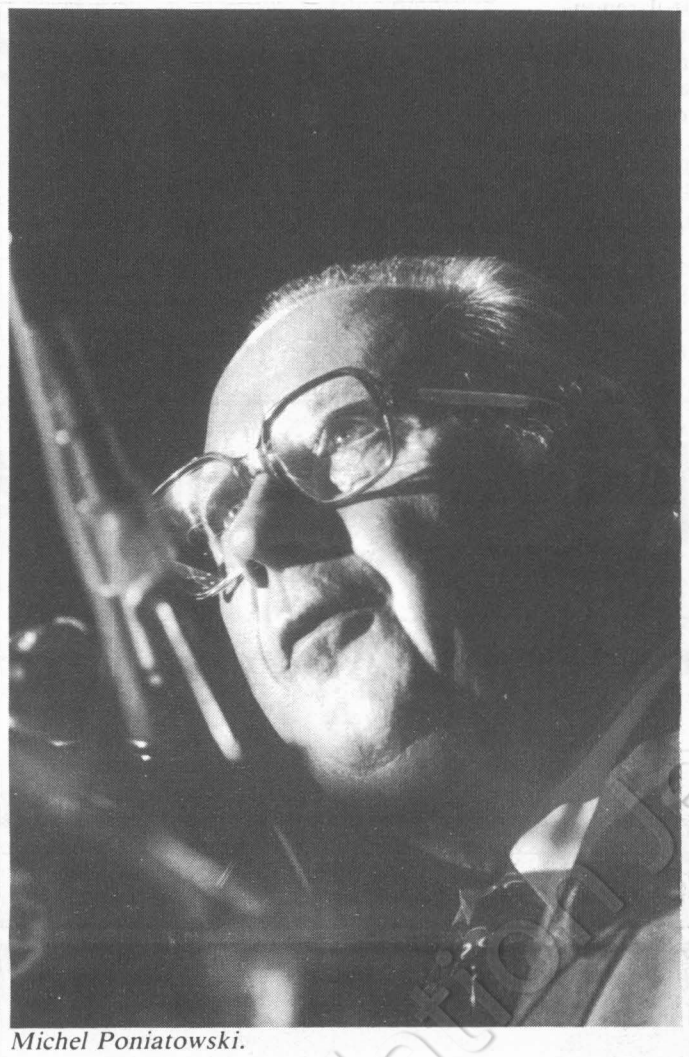
L'ancienne usine « Pratic » à Clérieux, près de Romans, avait été fermée en 1976 après liquidation de biens. Le Conseil général acheta les bâtiments, les divisa en deux et les aménagea : une partie fut réservée aux ouvriers, laissés pour compte par la faillite de Pratic et qui ont fondé en 1978 une coopérative de fabrication de chaussures « Praticop ». Le Conseil général lui a accordé une subvention de trois cent mille francs. Appliquant pour la première fois en France la loi du 19 juillet 1978 qui permet aux collectivités locales d'aider les coopératives ouvrières de production. Dans la deuxième partie de l'ancienne usine « Pratic », l'entreprise Chardon, qui fabrique des équipements pour l'automobile, s'est installée au mois de février dernier. Elle emploie déjà une trentaine de personnes.

Cette reconversion de l'industrie traditionnelle du département — chaussure et tissages — a concerné aussi les Tissages Dreyfus, installés à Barbières et qui déposèrent leur bilan en 1976. Cent cinquante personnes se retrouvaient sans emploi dans une commune qui comptait cinq cent trente-cinq habitants. Barbières allait mourir. Après prospection, l'Aide (Agence d'implantation et de développement des entreprises de la Drôme, créée par le Conseil général en 1971) trouvait un industriel. Le Conseil général acheta le bâtiment. La nouvelle usine fut inaugurée en septembre 1978. Elle emploie maintenant quarante-sept personnes, sur cent vingt métiers, et fabrique des tissus de verre.

Le Conseil général de la Drôme a-t-il trouvé pour son département une solution à la crise générale ? « Le sort de notre département est inséparable de celui du pays — la Drôme compte près de 8 000 chômeurs sur 141 000 actifs — mais nous n'avons pas voulu rester les bras croisés, car nous pensons que ce qui disparaît aujourd'hui a peu de chance de se recréer un jour », répond Maurice Pic. ●

Populaire... comme un congrès P.r.

"Pour élire Jacques Blanc, ne vous trompez pas : c'est le bulletin avec une croix dessus..."



Michel Poniatowski.



Sygma

Christian Bonnet.



Jean-Pierre Soisson.

PAR MICHELE KESPI

GROUPES folkloriques, fanfares, merguez, frites et même des ballons rouges ! Tout y était pour donner au III[e] congrès du P.r., qui s'est tenu le samedi 27 octobre à la Porte de Pantin, un air « populaire ». C'est le nouveau style du Parti républicain : le manteau de vison y est encore de rigueur pour nombre de participantes, mais les organisateurs s'empressent de vous faire remarquer que « tout de même, il n'y a pas que ça, nous nous démocratisons ». Peut-être ne faisait-il pas encore assez froid pour sortir les fourrures. En tout cas, sans doute pour donner l'exemple de la simplicité, Alice Saunier-Séité avait abandonné le tailleur-couture au profit d'une tenue plus sobre.

Toujours d'après les organisateurs, cette journée est un succès : ils attendaient 5 000 participants, il en serait venus 15 000. Tous les observateurs pensent que 7 000 serait un chiffre plus juste. Evidemment si l'on compare avec le dernier congrès qui s'était tenu à Fréjus en 1977, où le P.r. avait péniblement rassemblé 2 000 militants, c'est un progrès. De là à se prétendre parti de masse, il y a de quoi sourire. Surtout si l'on sait qu'on a fait monter deux cent cinquante cars de toutes les régions de France, et que l'opération a coûté quelques centaines de millions de francs nouveaux.

Et peut-on vraiment parler de congrès ? Pour l'habitué des congrès syndicaux ou socialistes, le choc est rude.

Pas de débat central, aucune discussion idéologique. Le matin, au pas de course, quatre « forums » — le terme est à la mode — tournant autour du thème central, « Faire face à l'avenir ». Vaste programme.

L'après-midi, toujours à la vitesse grand V, puisque le rassemblement ne dure qu'une journée, le compte rendu des « travaux » de la matinée et diverses interventions. Celles des ténors d'une part — Michel Poniatowski, Jean-Pierre Soisson, Alice Saunier-Séité, Monique Pelletier. Tous ont affirmé leur soutien à Valéry Giscard d'Estaing : c'est là, visiblement, la seule ligne idéologique du P.r., et le rassemblement n'était que l'ouverture de la campagne présidentielle. Certains ont brocardé — sans nommer, mais suivez mon regard — les fauteurs de troubles dans la majorité. Jacques Blanc, le secrétaire général, l'a lourdement souligné : « Lorsque arrivent les difficultés et s'amplifient les critiques, ce n'est pas le moment de se mêler au concert de récriminations. » Poniatowski, lui, a stigmatisé « la gréviculture politique qui est une mauvaise action contre la France ». Quant aux interventions de la « base », elles enfourchaient, d'une façon ou d'une autre, les thèmes travail-famille-patrie.

Un militant est monté à la tribune pour expliquer son motif de fierté : « Après dix ans passés dans un lycée, je ne connaissais toujours pas l'opinion politique de mes professeurs. » Applaudissements dans la salle. Une militante a défini le rôle des femmes dans le parti. Un rôle bien particulier : « Notre nature profonde est d'abord d'aimer avant de juger. » Ça a beaucoup plu, surtout aux hommes. Une autre a souhaité que les Français deviennent « capables de nous faire des petits Français conscients, équilibrés, sans l'aide de psychiatres ». Non, mais c'est vrai, quoi ! Les Français pourraient s'appliquer un peu. Ceux de la salle, prudents, n'ont pas pipé mot.

Bref, la base P.r. vole très bas.

Un seul vote au cours de la journée, pour réélire Jacques Blanc. Un vote qui n'a posé aucun problème... sauf technique. Visiblement, les « militants » P.r. de base n'ont aucune habitude du militantisme et du mécanisme d'un congrès. Certains n'avaient pas bien assimilé le déroulement de ce scrutin, pourtant simplifié à l'extrême.

Il a fallu, moment inénarrable, qu'un organisateur vienne réexpliquer à la tribune : « Pour élire Jacques Blanc, ne vous trompez pas : c'est le bulletin avec une croix dessus... » Dur apprentissage de la démocratie ! ●

QUESTION A RAYMOND BARRE

Raymond Barre, ayant repris ses activités après dix jours d'hospitalisation, va peut-être pouvoir répondre prochainement à la question écrite que Paul Quilès, député de Paris, lui a posée en date du 23 octobre à propos du fameux transfert d'archives du palais de Bokassa.

Voici, au cas où le Premier ministre n'aurait pu en prendre connaissance, le texte de cette question :

« Les informations diffusées par la presse ont révélé que des soldats français déchargeaient à l'ambassade de France des caisses de documents qu'un hélicoptère Puma venait d'aller chercher au palais de Bérengo. Le ministre des Affaires étrangères, interrogé sur ces faits, a déclaré devant la presse étrangère qu'« il n'y avait jamais eu d'archives qui auraient été évacuées et entreposées à l'ambassade de France, ou qui y auraient transité ». Ces informations ayant été contredites par la presse, le garde des Sceaux a assuré que les caisses en question ne contenaient pas d'archives mais « des armes qui venaient d'un pays que je ne nommerai pas... »

Cette déclaration est un aveu : il y aurait donc bien eu des caisses transportées du palais de Bérengo à l'ambassade de France.

La presse a précisé que plusieurs journalistes envoyés spéciaux avaient été témoins de ce transfert de caisses qui contenaient pour certaines du matériel radio, pour d'autres des dossiers.

Les parlementaires, représentants de la Nation, ont le droit de savoir ce qu'il en est exactement dans un domaine qui relève de la moralité publique et qui intéresse l'opinion nationale et internationale.

Aussi, il lui est demandé de bien vouloir lui préciser :

1. - Quel était le contenu réel de ces caisses ;

2. - Pourquoi des militaires et des fonctionnaires français ont participé à une telle opération. »

On attend la réponse à cette question et... à quelques autres !

Santé : c'est le fond qui manque le plus

En matière de santé, il ne s'agit pas tellement de dépenser moins, mais de dépenser mieux



PAR CHRISTINE COTTIN

PARMI les réjouissances à venir, ouverture, sous peu, des négociations pour établir une nouvelle convention entre les médecins libéraux et les caisses d'Assurance maladie.

En toile de fond, le plan gouvernemental de réduction des dépenses de santé rendu public en juillet dernier. Sur le devant de la scène, cent mille praticiens en colère soutenus par la quasi-totalité des professions médicales.

Au point de départ, une augmentation annuelle du coût des soins proche de 20 %. « Cela fait des années que cela dure, constate Robert Bono, responsable du secteur Santé à la C.f.d.t., mais jusqu'en 1974, le gouvernement ne s'en est pas soucié car les recettes équilibraient les dépenses. » Avec la crise, le recul économique et le chômage, la Sécurité sociale voit le nombre de ses cotisants diminuer tandis que ses charges augmentent. Simone Veil s'en sort en augmentant à plusieurs reprises les cotisations. Jacques Barrot, son successeur au ministère de la Santé, ne peut plus reculer. Il doit sauter.

Dans le droit fil du rabâchage gouvernemental qui veut que les Français se soignent trop, que les praticiens prescrivent mal et gaspillent, le ministère de la Santé met au point une stratégie d'économie tous azimuts. Quatre points principaux seront discutés lors de la prochaine session parlementaire. Les députés voteront-ils en faveur d'un ticket modérateur, payé par l'assuré et non remboursé, sauf par une assurance privée ? Accepteront-ils le carcan financier que Barrot veut imposer aux hôpitaux ? Aucun dépassement de budget pour eux en 1980, comme c'est le cas chaque année. « Les dépenses supplémentaires éventuellement indispensables sur certains comptes — du fait par exemple de la hausse des salaires et des prix — devront

Le pillage de la Sécurité sociale

Excédée par le concert orchestré par le Pouvoir contre la Sécurité sociale, la section fédérale F.o. des organismes sociaux démontre, une fois de plus, que la Sécurité sociale se porterait bien si "on" n'organisait pas systématiquement son pillage

DEPUIS les élections législatives de mars 1978 et notamment ces derniers mois, le Pouvoir s'est livré à une véritable agression contre le régime général de la Sécurité sociale. Pourtant, à la veille même de ces élections, le bulletin de santé paraissait satisfaisant : Simone Veil annonçait un excédent d'environ neuf milliards.

Et puis, tout à coup, la situation se serait dégradée au point de devenir catastrophique... du moins toujours selon Simone Veil, suivie cette fois par Raymond Barre, le C.n.p.f. et même le président de la République. Soudainement, les dépenses de santé se seraient accrues dans des proportions importantes, le secteur public hospitalier se serait mis à ressembler au tonneau des Danaïdes, les recettes du régime général auraient été aspirées, englouties et bientôt dépassées...

En fait, depuis des années, le même scénario se reproduit : le gouvernement alerte l'opinion publique en dramatisant des prévisions de déficits énormes, qui d'ailleurs jusqu'ici se sont révélées fausses. Il explique que les travailleurs se soignent « trop et mal », afin de les « culpabiliser », ce qui lui permet d'abord de majorer la seule cotisation ouvrière... (1,25 % au 1/1/1979 - 1 % au 1/8/1979) et de voter ensuite « généreusement » une nouvelle prestation... portée à la charge du régime général de la Sécurité sociale.

C'est ce qui vient une fois encore de se produire. Encore faut-il rappeler qu'en raison même de la structure du système de Sécurité sociale, tout bilan comptable général subit environ deux années de retard. Nos chiffres reflètent la situation réelle pour 1977 et il ne peut donc s'agir que d'estimations pour 1978 et l'année en cours.

Or, l'exercice 1977, malgré l'énorme prélèvement de onze milliards au bénéfice des régimes spéciaux, s'est soldé par un excédent d'un peu plus de un milliard. A l'époque, le gouvernement annonçait un déficit probable de douze milliards, ramené ensuite à six, puis enfin à trois milliards, ce qui donc s'est révélé encore faux !

Dans quel but tout cela et pourquoi ? Ne cherche-t-on pas à démanteler une institution qui est l'une des plus grandes conquêtes des travailleurs ?

Mais, au fait, le régime général de la Sécurité sociale a-t-il été ou est-il déficitaire ? « Non » avons-nous écrit à Raymond Barre, vos propos ainsi que ceux de votre entourage sont faux. Vous trichez !

Les travailleurs du régime général de Sécurité sociale des salariés du commerce et de l'industrie cotisent davantage qu'ils ne perçoivent.

Si votre gouvernement, à l'image des précédents, ne prélevait pas sans cesse des sommes considérables sur les recettes du régime pour éponger les déficits d'autres régimes ou pour les affecter à des dépenses qui ne relèvent pas des travailleurs, il serait en excèdent, ce qui permettrait d'améliorer le niveau des prestations aux bénéficiaires alors que c'est la politique inverse qui est appliquée.

1) TRANSFERTS

Récapitulatif des sommes prélevées en 1977 du régime général au profit des autres régimes :

* Régime non-salariés	
Exploitants agricoles	6 254 millions
Régime des non-salariés	1 756 millions
Fonds spécial	539 millions
	8 549 millions
* Régimes spéciaux (maladie - accidents du travail)	
Salariés agricoles	1 836 millions
S.n.c.f.	936 millions
Mines	2 217 millions
Gens de mer	115 millions
R.a.t.p.	25 millions
Militaires de carrière	100 millions
	5 229 millions
* Vieillesse	
Salariés agricoles	2 380 millions
Compensations	1 793 millions
	4 173 millions

soit au total 8 549 + 5 229 + 4 173 = 17 951 millions.

De cette somme il convient de déduire un prélèvement de 6 206 millions sur les recettes de l'Etat. C'est donc à une somme de 11 745 millions qu'il convient d'évaluer la charge effectivement supportée par le régime général.

2) LES PERTES DE RECETTES

* Les effets du chômage.

Il convient de rappeler que les chômeurs secourus continuent d'être couverts par le régime général sans contrepartie de recettes.

Sur la base d'une estimation de 1 071 000 chômeurs (chiffres Assedic 1977) que nous ramenons à 850 000 chômeurs pour le régime général, c'est finalement une perte de recettes de 13 milliards qu'il a subie en 1977. Il serait équitable que l'Etat supporte les cotisations des chômeurs victimes de sa politique économique.

— Les retards dans le versement et le non-recouvrement des créances.

Le gouvernement se flatte de faire des avances à la trésorerie du régime général, mais c'est l'Etat qui est le plus mauvais payeur puisque sa dette s'élevait pour 1977 à 5 600 000.

Au 31 décembre 1977, le retard dans les versements des entreprises privées d'élevait à 8 milliards dont 4 considérés comme irrecouvrables.

3) LES CHARGES INDUES

Le régime général des salariés du commerce et de l'industrie doit encore supporter au titre d'une solidarité pratiquée à sens unique des dépenses qui ne sont pas de son ressort (logement, éducation, etc.) ou qui s'adressent à tous les citoyens et donc au budget de l'Etat.

Hospitalisation :

- — inclusion dans le prix des journées des frais d'enseignement ;
- — inclusion dans le prix des journées de l'amortissement des installations souvent payées par le budget de la Sécurité sociale ;
- — participation à l'équipement hospitalier.

Assurance personnelle :

Son déficit est couvert par le seul régime général.

Les grands invalides, veuves et orphelins de guerre dont les dépenses relèvent du budget de l'Etat sont à la charge du régime général.

L'extension des prestations à toutes les mères de famille.

Le Fonds national de solidarité dont la charge est pour le régime général sans rapport avec les versements de l'Etat.

Au total les sommes prélevées sur les recettes du régime général s'élèvent à 51 951 millions de francs pour l'année 1977.

Le gouvernement, lui-même, admet le fait de ces « ponctions ». Il les évalue, à tort, à 40 milliards seulement, mais en refuse le remboursement. Pour 1978, nos estimations portent sur 51 milliards, celles du gouvernement sur 41 milliards. Pour 1979, nos estimations portent sur 46 milliards, celles du gouvernement sur 42 milliards.

Au cours de sa dernière causerie, le président de la République, évoquant les problèmes de la Sécurité sociale a indiqué qu'il souhaitait un grand débat national. Force ouvrière aussi.

Et avec la même gravité que lui, nous indiquerons que le pillage organisé de la Sécurité sociale représente une fois et demie le volume de la production annuelle de la Régie Renault si les pays étrangers nous l'achetaient sans en régler la facture. ●

ALLOCATIONS FAMILIALES

Ce tableau récapitule pour l'année 1977 le montant des charges indues :

Allocations rentrée scolaire	1 544 millions
Cotisations vieillesse, mère de famille « au foyer »	1 412 millions
Allocations prénatales « population non active »	768 millions
Allocations logement	4 419 millions
Allocations éducation spécialisée	261 millions
Allocations adultes handicapés	1 701 millions
Allocations F.n.s.	3 050 millions
Fonds spécial (vieillesse et invalidité)	461 millions
Total	13 606 millions

être gagnées par la réduction des dépenses sur d'autres comptes », affirme la circulaire ministérielle. « Quels seront donc ces autres comptes ? » demandent des militants socialistes de l'hôpital de Brest. La nourriture ? Les médicaments ? Le chauffage ? Le linge ? L'équipement des blocs opératoires ?

Pour augmenter les recettes, Barrot, au nom de l'égalité, veut faire payer une cotisation aux retraités du régime général parce que les retraités de la fonction publique, eux, cotisent déjà. Le ministre passe sous silence un détail de poids. Dans la fonction publique le minimum vieillesse est à deux mille deux cents francs par mois contre mille cent cinquante francs pour le retraité du régime général.

Enfin, toujours dans le cadre des économies, Barrot a décidé de regrouper les honoraires des praticiens libéraux et le montant de leurs prescriptions dans une « enveloppe globale » qui ne devra pas augmenter plus vite que la Production intérieure brute (P.i.b.). Jusqu'à présent, honoraires et prescriptions progressaient globalement de 17 à 20 % l'an. La P.i.b., elle, sera bien au-dessous des 15 %. En liant honoraires et prescriptions dans une « enveloppe globale » et en imposant une diminution de cette enveloppe, Jacques Barrot pensait sans doute avoir trouvé le remède miracle pour obliger les médecins à prescrire moins. Car s'ils prescrivent autant ou plus, ce sont leurs honoraires qui diminueront d'autant. Un fin stratège, notre ministre de la Santé.

La réponse ne s'est pas fait attendre. Le 23 octobre, 80 à 100 % des cabinets médicaux étaient en grève. La plupart des professions paramédicales — pharmaciens, dentistes, kinésithérapeutes, infirmiers — se joignaient au mouvement. Les seuls médecins à leur poste ce jour-là — en dehors des urgences — soignaient gratuitement à l'appel du syndicat de la médecine générale. Il faut remonter plus de quinze ans en arrière pour retrouver une telle unanimité de contestataires dans cette profession.

Même la Confédération des syndicats médicaux français (S.m.f.), organisation regroupant 60 % des médecins et bien connue pour sa modération, a brandi l'étendard de la révolte. « Il est impensable, dénonce son président, le docteur Jacques Monnier, qu'un médecin, même en décidant de ne pas tenir compte de ses intérêts, décide devant chaque malade en fonction de données strictement économiques. »

« Il y a quelque chose d'absurde à affirmer que les dépenses de santé ne doivent pas augmenter plus que la P.i.b., constate François Autain, délégué national à la Santé pour le Parti socialiste. A-t-on jamais eu l'idée de limiter ainsi les dépenses pour le logement ou pour l'armement ? En fait, il ne s'agit pas tellement de dépenser moins mais surtout de dépenser mieux. » Alors s'ouvre un gouffre sans fond : celui de l'absence de réflexion gouvernementale, dans ce domaine, notamment sur les moyens utilisés et les résultats obtenus et à obtenir.

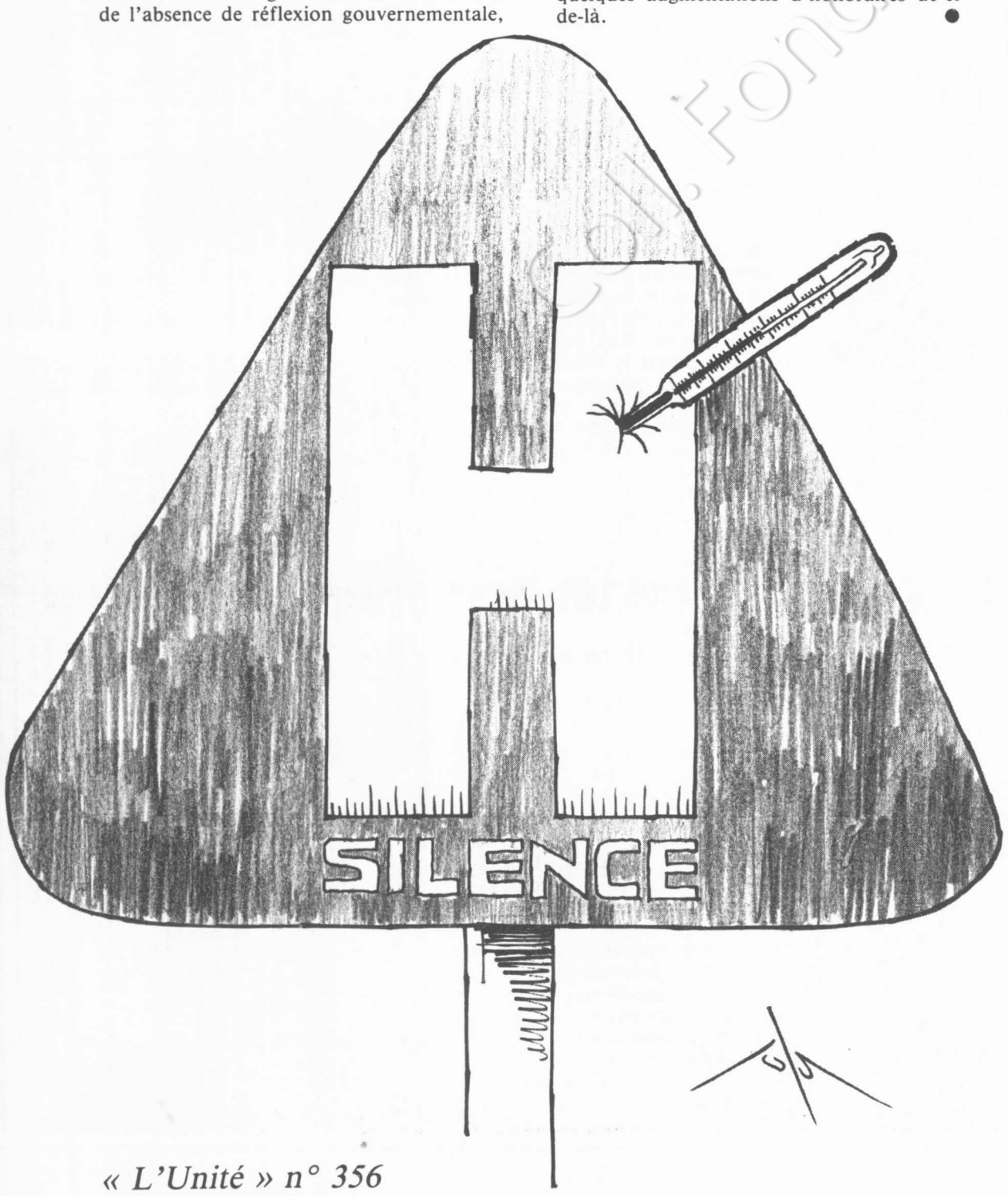
« Même un gouvernement de gauche serait amené à maîtriser les dépenses de santé, confirme Bono. Mais pas en faisant des économies comme celles du gouvernement actuel, qui finissent toujours par retomber sur les plus défavorisés. »

« Maîtriser les dépenses de santé passe d'abord par une réorientation de l'appareil sanitaire, justement pour que les gens aient moins besoin de faire appel à lui.» Cette réflexion, Michel Jouve et la commission Santé du Parti socialiste l'approfondissent depuis des années. Sur le terrain, les médecins sont de plus en plus nombreux à aller dans ce sens. « Dans le service que je dirige, 40 % des hospitalisations seraient évitées si le fonctionnement du système de soins était adapté aux besoins des malades », confirme au journal « Le Monde » le Pr Claude Béraud, professeur d'hépatologie et de gastro-entérologie au centre hospitalier régional de Bordeaux.

Cela semble simple. Et pourtant, le Pouvoir continue de se donner bonne conscience à coup de statistiques, de nombre de cas soignés et de réalisations hospitalières de prestige. Parallèlement, parce qu'il n'a pas d'autre solution à proposer, on assiste de plus en plus à une médicalisation des problèmes sociaux. Un accident du travail ? On soigne la main écrasée sans remonter jusqu'à l'entreprise. Une dépression nerveuse pour cause de surmenage ? On soigne les nerfs sans rien modifier aux rythmes de vie. Tabagisme, alcoolisme, absence d'exercice physique, erreurs d'alimentation, manque de sommeil, autant de causes qui produisent toujours les mêmes effets déplorables — et coûteux. N'ignorant rien de tout cela, une politique de santé devrait consacrer les moyens nécessaires pour réduire ces nuisances.

Nul n'ignore que ce sont des considérations plus prosaïques qui ont conduit les médecins à protester. S'ils ont fait grève avec cette unanimité, c'est d'abord parce que le gouvernement s'attaque directement à leurs revenus. Ce dernier ne se sortira pas des prochaines négociations sans lâcher du lest sous peine de voir un électorat jusque-là bien-pensant se mettre à « mal » voter.

Mais le plan Barrot a surtout un mérite : celui de faire apparaître à quel point le problème numéro un de la santé en France n'est pas le manque d'argent, mais bien le manque d'une politique véritable. Avec leur inquiétude de se voir de plus en plus nombreux pour une clientèle qui n'augmente plus, avec leur fatigue accumulée dans des cabinets surchargés parce qu'il faut en comptabiliser des visites avant d'arriver à une fin de mois satisfaisante, c'est tout cela aussi que les médecins ont voulu dire en cessant symboliquement de travailler un jour. Et cela, le gouvernement ne le résoudra pas, même en accordant quelques augmentations d'honoraires de-ci de-là. ●



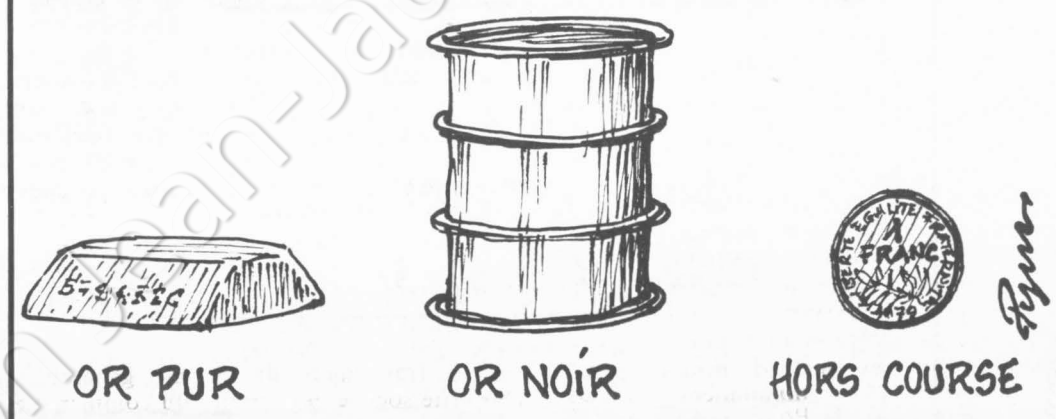
« L'Unité » n° 356

Pétrole : le principe des vases communicants

Des producteurs suivant le dollar et inquiets de leurs réserves, des consommateurs incapables de réelles économies... Il n'y a aucune raison pour que le prix du brut ne soit pas en augmentation quasi constante

PAR GUY PERRIMOND

LA petite guerre entre producteurs de pétrole et consommateurs se poursuit. Les premiers, suivant l'inflation mondiale, la tenue du dollar et les spéculations diverses, poussent le prix du brut à la hausse. Les seconds, oubliant leurs responsabilités dans cette situation, affichent une inquiétude étrange. Au lendemain des augmentations décidées par l'Iran et la Libye, le porte-parole du Département d'Etat américain a déclaré que ces hausses étaient « préjudiciables à la santé de l'économie mondiale et injustifiées par les conditions du marché ». Comme si les choses étaient aussi simples !



Depuis plusieurs mois les pays producteurs se trouvent confrontés à plusieurs problèmes. Leurs ventes libellées en dollars perdaient chaque jour un peu de leur valeur. A moins qu'ils n'acceptent de « racheter » que des produits américains en oubliant qu'aux Etats-Unis, aussi, l'inflation est une réalité. De plus, détenteurs d'un produit « naturel » dont les réserves sont limitées, ils savent qu'à moyen ou long terme leurs ressources se tariront. Quoi de plus naturel dès lors, qu'ils désirent limiter leur production afin de faire durer le plus longtemps possible les ressources dont ils disposent.

On comprend que le peu d'empressement mis par les pays occidentaux à économiser l'énergie leur pose quelques problèmes : fournir sans limitation du brut aux prix actuels revient pour eux à se démunir, tout en acceptant en paiement une monnaie sur laquelle ils commencent à avoir des doutes sérieux.

De surcroît les pays producteurs savent que les compagnies qui commercialisent leurs productions n'hésitent pas à spéculer — l'exemple du marché libre de Rotterdam étant patent. Il suffit de la moindre tension sur le marché — qu'un pays comme le Japon par exemple veuille reconstituer ou accroître ses réserves stratégiques, qu'un hiver soit froid, qu'ici ou là, la production augmente d'un point — pour que du brut, dont le prix officiel tourne, suivant la qualité entre vingt et vingt-cinq dollars, soit acheté à quarante dollars. Pourquoi n'en profiteraient-ils pas ?

D'autant qu'ils savent que les mêmes compagnies « poussent à la hausse ». A la fois pour accroître leurs bénéfices — c'est assez simple lorsque l'on travaille au pourcentage — mais surtout pour que le brut actuellement exploité atteigne des prix rentabilisant d'autres ressources énergétiques. Car les compagnies pétrolières ont en réserve des schistes bitumineux, du charbon et des gisements pétroliers à coût d'extraction élevé.

On comprend dans ces conditions qu'il n'y a aucune raison pour que le prix du brut ne soit pas en augmentation quasi constante. Seule possibilité de rémission dans la situation actuelle du marché : que l'assoupissement des économies occidentales se transforme en sommeil profond, que la production chute encore. Dès lors, la consommation diminuera et les tensions observées ici et là cesseront. Les augmentations ne pourront plus dès lors qu'être celles décidées par l'Opep. Or, bon nombre de conjoncturistes pensent qu'il en sera ainsi en 1980.

En effet, le dernier trimestre 1979 et le premier semestre 1980 seront caractérisés, selon eux, par une chute des différentes productions nationales. Au chômage un peu plus lourd viendra s'adjoindre une baisse des achats pétroliers. Ce qui ne gênerait que fort peu de pays producteurs. Ceux-ci, ayant engrangé les liquidités supplémentaires, que les hausses de 1978 leur ont rapportées, mettront quelque temps à les absorber : il existe dans la plupart de ces pays des goulets d'étranglement leur interdisant d'utiliser rapidement leur revenu. Ce qui risque d'ailleurs d'alimenter la spéculation monétaire. Car il sera naïf de croire que des détenteurs de pétro-dollars accepteront de voir leurs réserves financières s'amenuiser au fil de l'inflation et selon les variations du dollar.

Pour la France la situation est délicate. En décembre 1978, le prix moyen du baril de brut était de treize dollars. En juin, ce prix passait à vingt dollars. Les augmentations annoncées ici et là vont encore alourdir la facture : l'Irak, qui fournit 20 % des importations françaises, vient d'annoncer en effet qu'il augmenterait lui aussi ses prix. Au total, les experts gouvernementaux ont calculé qu'une augmentation généralisée de 15 % représenterait un supplément de sept milliards sur une facture pétrolière avoisinant les quatre-vingts milliards, et un supplément d'inflation non négligeable.

On le voit, le laxisme du gouvernement en ce qui concerne les économies d'énergie, l'utilisation d'énergie nouvelle et surtout ancienne — après tout le charbon, même cher, ne pèse pas sur notre balance commerciale ! Cela lui permettra d'expliquer « l'année noire » que prévoit Raymond Barre pour 1980, en oubliant de donner les autres raisons.

En attendant, les pays de l'Opep préparent leur prochaine réunion qui aura lieu à la mi-décembre à Caracas. Les hausses décidées par certains de ces pays sont-elles un prélude à une nouvelle hausse généralisée ? Ce serait inquiétant pour la France car l'Arabie saoudite qui est notre plus gros fournisseur (35 % des importations) ne pourrait plus tenir son prix plancher de dix-huit dollars. Et ce jour-là, oubliant les fautes accumulées depuis quatre ans, le président de la République expliquera que « la crise c'est les autres ». ●

Extraits du «Projet»

III. Agir

La première phase de la discussion du « Projet socialiste » s'est donc achevée la semaine dernière dans l'unanimité espérée et qui constitue en soi — les commentateurs ne s'y sont pas trompés — un fait politique de première importance. Le préambule rédigé par François Mitterrand a permis aux responsables de tous les courants de se retrouver autour du thème central de la liberté qui définit aujourd'hui l'un des combats majeurs à mener dans le monde et le plus décisif, sans doute, pour les socialistes.

La parole est maintenant aux militants, qui ont deux mois pour en discuter dans les sections avant que le texte définitif soit adopté par la Convention nationale de la mi-janvier. Après ceux des deux premières parties que nous avons publiés, la semaine dernière, on trouvera ci-dessous les éléments essentiels de la troisième partie : « Agir ».

Première priorité : la croissance sociale et le droit à l'emploi

A - Objectifs de la croissance sociale

Le projet socialiste se fixe pour premier objectif de sortir la France de la crise. Ce qui manque aujourd'hui à notre pays, c'est une volonté, une mobilisation autour de quelques thèmes centraux. En voici sept qui constituent l'armature d'un nouveau mode de développement.

1 - LE RETOUR AU PLEIN-EMPLOI

La diminution de l'emploi industriel a entraîné 530 000 suppressions de postes entre 1974 et 1978, au moment où la population en âge de travailler s'accroissait de un million.

Les créations d'emplois dans les services publics ont également diminué au moment où les besoins s'accentuaient. Il faut donc inverser les tendances.

2 - LA REDUCTION DES INEGALITES

Elle sera obtenue — entre autres mesures — par l'augmentation prioritaire des revenus les plus défavorisés, (relèvement du Smic, de l'allocation aux handicapés et du minimum vieillesse qui ne devront pas être inférieurs aux deux tiers du revenu moyen, ce qui correspond à un montant de 2 400 francs par mois, valeur 1978.

3 - LA TRANSFORMATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Les socialistes proposent de fixer comme objectif la semaine de trente-cinq heures à rémunération inchangée.

4 - UNE PRODUCTION ET UNE CONSOMMATION MIEUX ADAPTEES AUX BESOINS REELS

La recherche du profit joue un rôle déterminant dans le choix des besoins à satisfaire et dans la manière dont ils sont satisfaits. Il s'agira de réorienter à la fois la consommation et les structures de production.

5 - UNE SOCIETE PLUS ECONOME EN ENERGIE ET EN MATIERES PREMIERES

Les socialistes refusent la société du gaspillage. Avons-nous le droit de brûler en l'espace de trois générations la totalité du pétrole existant sur la terre et de consommer l'essentiel de ses matières minérales ? Un plan ambitieux d'économies d'énergie sera élaboré en utilisant toutes les possibilités de la technologie.

6 - LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

L'économie libérale ne comptabilise que les biens marchands. Elle fait fi des patrimoines naturels. Or les pollutions et les nuisances constituent des prélèvements que les agents économiques privés exercent sur les biens de la collectivité. Il importe donc de réprimer sévèrement les abus en pénalisant les pollueurs.

7 - UNE ECONOMIE NI DOMINANTE NI DOMINEE

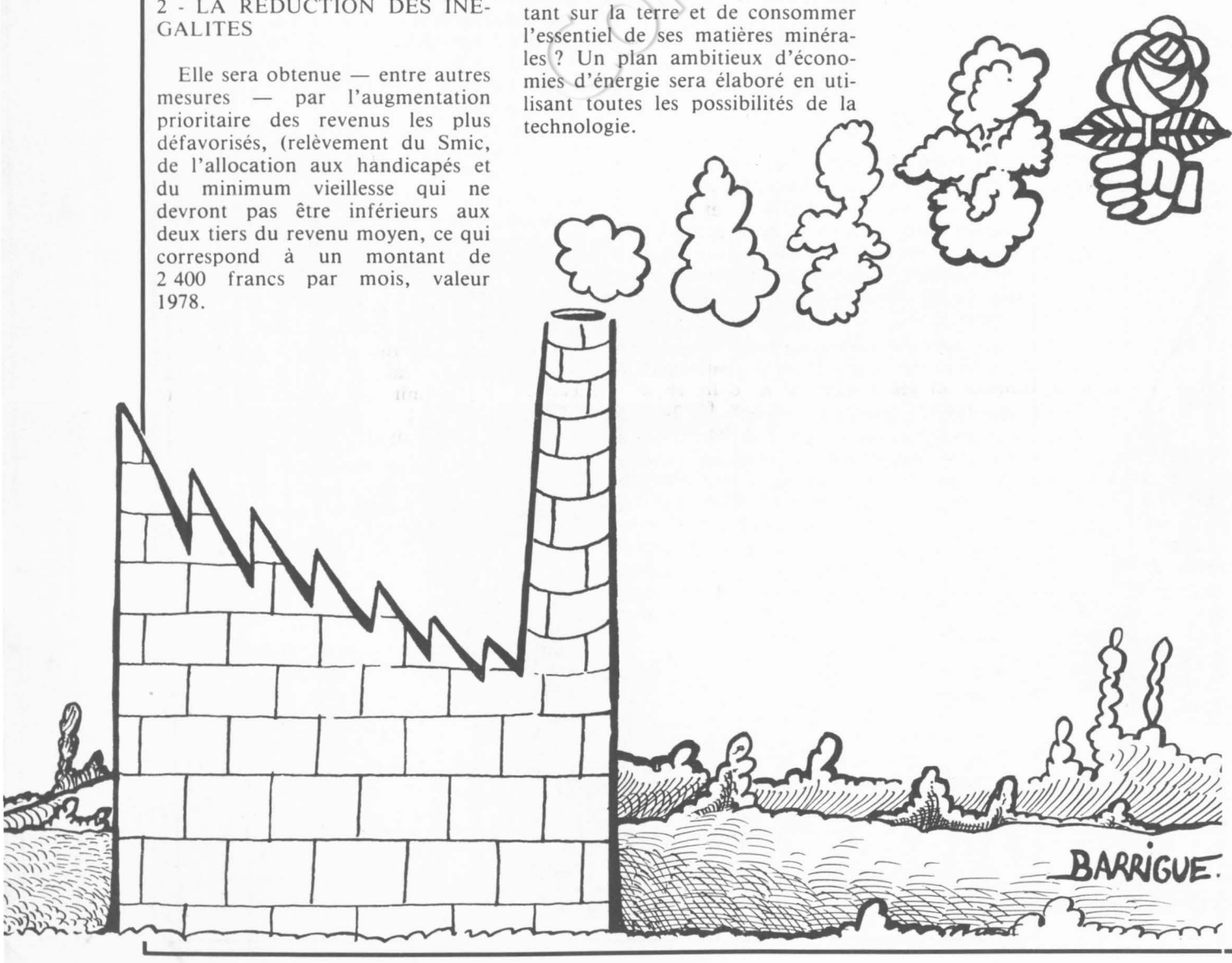
Le modèle de développement que proposent les socialistes remet profondément en cause l'ordre économique international actuel dominé par l'impérialisme.

Il s'agit de rééquilibrer les rapports commerciaux et financiers entre la France et les pays qui la dominent (Etats-Unis, R.f.a.) aussi bien qu'avec ceux qu'elle domine (pays en voie de développement, notamment en Afrique).

Le choix socialiste, c'est l'arrêt de l'augmentation puis la réduction de la part du commerce extérieur dans le P.n.b. A l'horizon de 1990, ce rapport devra être redescendu au-dessous de 20 %.

B - Une croissance forte et différente

Ce qui est recherché n'est pas contraire à une production forte, c'est le contenu de la production qui doit changer. La recherche d'un nouveau mode de vie suscitera des besoins nouveaux — logement, équipements collectifs, aménagement du cadre de vie, protection de l'environnement et lutte contre la pollution — sans que les besoins actuels disparaissent pour autant — au moins dans une mesure comparable. Les moteurs de la « vieille croissance » et ceux de la « nouvelle croissance » coexisteront encore longtemps.



C - La planification

Il faut d'abord planifier l'investissement, premier moteur de la création d'emplois. Le plan doit donc être le lien où les principales décisions d'investissement sont prises, en concertation avec les entreprises et les collectivités concernées, en cohérence avec la capacité d'épargne, de travail et de consommation du pays.

L'industrie demeurant encore pour longtemps la locomotive du développement, la planification devra s'y appliquer au premier chef. Elle devra s'inscrire dans une prospective, recourir à la procédure contractuelle et s'attacher à l'essentiel, mais à l'essentiel seulement.

D - Transformer notre système énergétique

Les socialistes mettent la prise en compte des problèmes liés à l'énergie au cœur de leur projet. Une action à long terme, articulée autour d'un véritable plan, et démocratiquement débattue sera entreprise selon trois axes :

— dissocier les liens entre la croissance économique et la croissance énergétique,

— stimuler les nouvelles formes de production d'énergie,

— diversifier et assurer les approvisionnements de la France en produits énergétiques.

E - Les conditions de l'équilibre

Les objectifs ambitieux proposés en matière sociale et économique impliquent un énorme effort d'investissement auquel doit contribuer une réforme fiscale profonde. Des politiques spécifiques en matière de prix et de commerce extérieur compléteront le dispositif.

En définitive, la source de l'investissement ne saurait se trouver ailleurs que dans l'épargne des Français.

Or, tout est fait, aujourd'hui, pour encourager le dévoiement de l'épargne des particuliers et des entreprises vers des placements spéculatifs en tout genre : terrains, appartements, résidences, or, bijoux, œuvres d'art. Dans le même temps, tout est fait pour décourager le placement de cette épargne à des fins productives.

Il faut changer ces habitudes, et pour cela, mettre en place les dispositifs d'incitation adéquats.

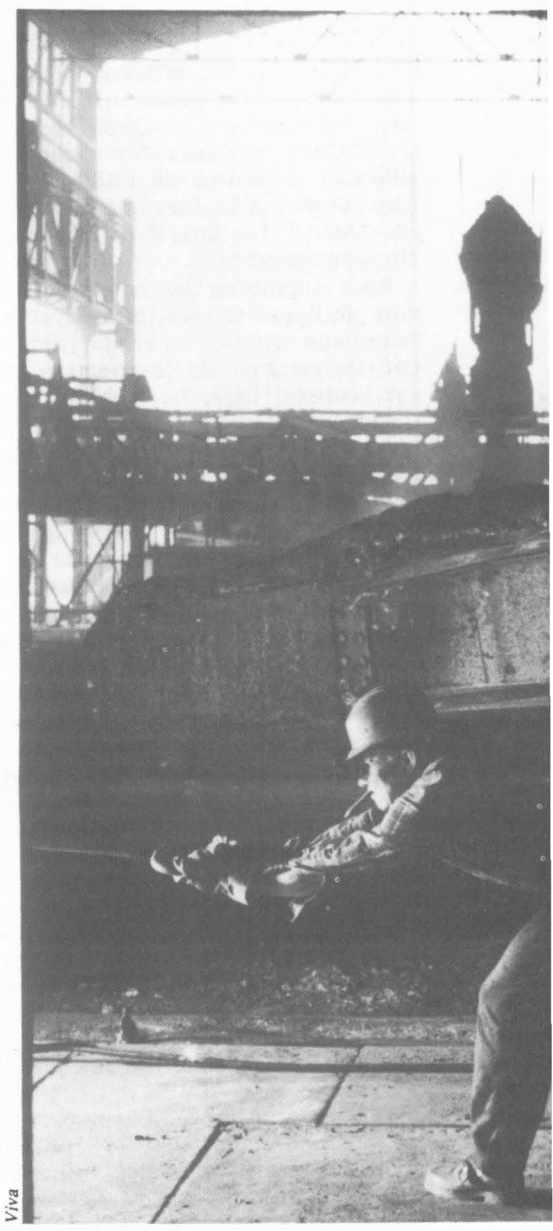
F - La réforme fiscale

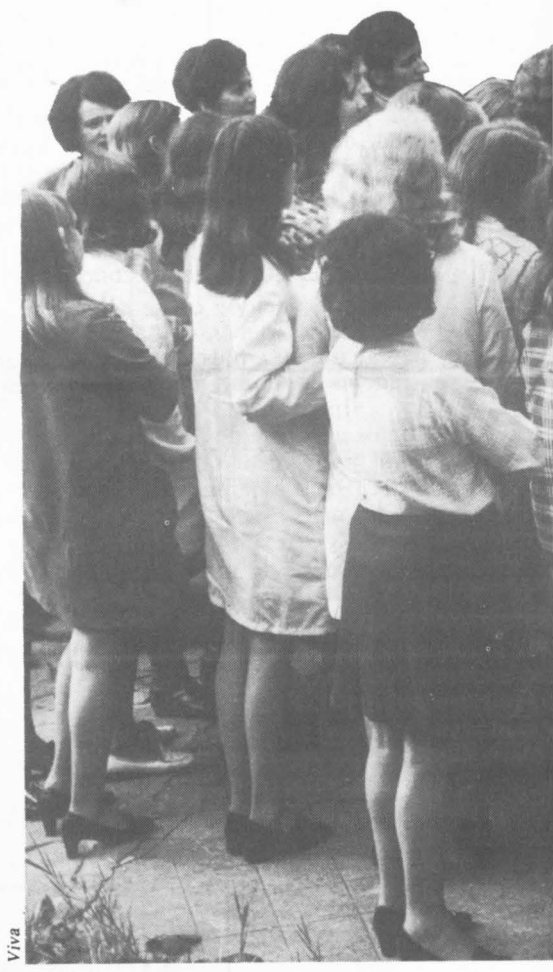
Le système fiscal français est anachronique. Il pèse d'abord sur les plus défavorisés.

La réforme fiscale que nous entendons réaliser a pour but : la réduction des inégalités, l'incitation à l'épargne et le découragement de la spéculation, l'incitation à la bonne gestion.

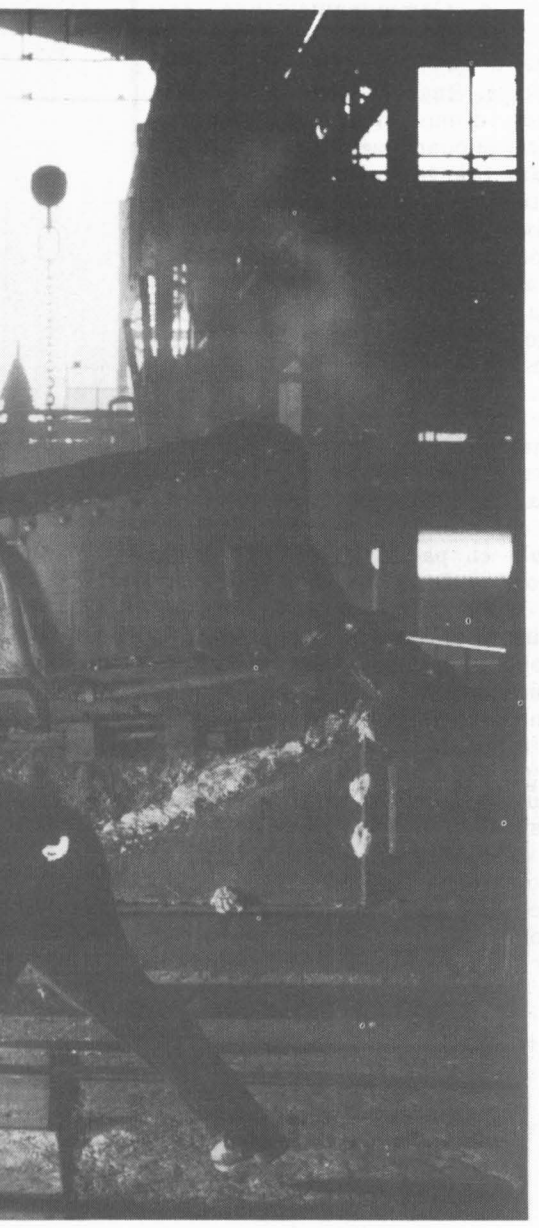
Elle repose en particulier sur un système de recoupements tel que l'assiette de l'impôt soit, en quelque sorte, spontanément assurée.

La taxation des grosses fortunes (au-dessus de 2 millions de francs par ménage) permettra d'atténuer, en particulier à travers un barème progressif, l'inégale répartition des


Viva


Viva


Viva







patrimoines encore plus marquée que l'inégalité des revenus.

Le capital des sociétés sera également taxé sur la base de l'actif net réévalué.

G - Le droit à l'emploi

Le retour au plein-emploi, qui est pour les socialistes le premier objectif de la croissance sociale, procède nécessairement de l'ensemble des moyens prévus pour réorienter et maîtriser l'économie.

L'organisation du droit à l'emploi, que les socialistes résument dans la formule « pas de licenciement sans reclassement préalable », suppose :

a) que soit rétabli le rôle protecteur et unificateur du droit du travail ;

b) qu'il soit mis fin à l'exercice discrétionnaire du pouvoir en matière d'emploi dans les entreprises ;

c) que soit mise en place une organisation collective du marché du travail, pour gérer de façon volontariste et non plus anarchique la mobilité de l'emploi.

Deuxième priorité : le temps et le goût de vivre

I - Vivre autrement

Pour ne pas enfermer les différents âges de la vie et permettre à chaque âge au contraire d'associer les trois, quel modèle de gestion du temps peut-on proposer qui évite les ruptures de rythme et de statut social d'un âge à l'autre ?

— L'enfant devra être intéressé à la vie réelle beaucoup plus qu'aujourd'hui avec des responsabilités et des droits concrets à la maison, à l'école, dans la cité.

— L'adulte et la personne âgée garderont un temps de formation.

— L'adulte bénéficiera d'un temps de loisir suffisant.

— Le retraité pourra conserver un rôle utile et reconnu.

La revendication que doivent avoir hommes et femmes aujourd'hui — avec une revendication supplémentaire pour la femme — c'est de regagner du temps de liberté et de loisir tous les jours pour être capables de l'utiliser toute leur vie. Vivre autrement, c'est donc : modifier sérieusement le contenu du travail ; réduire le temps global de travail ; enfin réduire ce qu'on appelle le temps contraint, par un urbanisme plus cohérent, un développement des transports en commun, etc.

II - Droits des femmes

Notre projet reprend en compte cinq objectifs. Ce sont le droit à l'emploi, le droit de disposer de soi, le droit à l'égalité dans la famille, l'école, les entreprises, le droit à la dignité par la protection contre le viol, la prostitution et les publicités dévalorisantes, le droit à la responsabilité sur les plans juridique, économique, politique.

III - Place de l'enfant et de la famille

Notre objectif doit se référer en permanence à une double exigence : que tous les enfants qui naissent soient librement désirés, que le nombre des enfants mis au monde assure le renouvellement des générations.

Désirer un enfant, c'est une responsabilité. Cette responsabilité est concrète, elle est coûteuse.

IV - Pour la jeunesse, le droit d'être elle-même

L'ensemble du projet socialiste s'adresse à la jeunesse (l'organisation du pouvoir des travailleurs dans les entreprises, refaire des citoyens, rétablir le droit au travail, réduire les inégalités sociales, la libération des femmes, la réforme de l'enseignement).

Mais la jeunesse a aussi une position spécifique : elle est aujourd'hui sous tutelle. Nombreux sont les jeunes qui refusent le carcan d'une société uniformisante, abrutissante, qui combine habilement répression et « permissivité ». Rien n'est donc plus important aujourd'hui que de reconnaître à la jeunesse le droit d'être elle-même dans la famille et dans la société.

Les libertés élémentaires dans les institutions scolaires et universitaires et dans l'armée font également partie des exigences du projet socialiste.

V - Un plan national de protection sociale

LA SECURITE SOCIALE

A l'aube des années 1980, la Sécurité sociale doit être une pièce capitale du modèle de développement que nous préconisons :

— satisfaire le besoin fondamental de sécurité à partir du travail ;

— contribuer à l'égalisation des chances et des conditions et à la redistribution des revenus ;

— favoriser le développement d'une consommation non marchande ;

— étendre le champ de la démocratie.

Il faut aujourd'hui partir des besoins pour reprendre dans son ensemble la construction d'un système de protection sociale qui doit répondre à trois grandes catégories de besoins :

— ceux qui sont liés à la maladie et à l'invalidité, en y intégrant les handicapés ;

— ceux qui sont liés à la vieillesse ;

— ceux qui sont liés aux charges de famille, compte tenu de la situation démographique et de l'évolution du problème du logement.

A ces trois grands secteurs s'en ajoute aujourd'hui un quatrième, plus étroitement lié à l'évolution économique : l'ensemble des besoins dus à l'extension du chômage et à la nécessité de la formation.

VI - La santé au service de tous

L'accroissement du coût de la santé pose à toutes les sociétés développées un défi que le projet socialiste entend relever.

Dans cette perspective, la Sécurité sociale intervient de trois manières :

— elle verse les revenus de remplacement ou de substitution en raison de l'interruption de l'activité par le malade ;

— elle agit comme conseil technique à partir d'une activité de prévention qu'elle suscite, stimule ou encourage ;

— elle assume encore ses fonctions actuelles pour le remboursement des soins donnés par les médecins qui ont conservé le statut libéral.

Troisième priorité : des hommes et des femmes responsables

Le pouvoir actuel peut parler de démocratie sans que la terminologie qu'il utilise soit récusée. Il est vrai que les grands acquis de la construction républicaine ne sont pas directement remis en cause. Nous conservons un régime de libertés publiques, même si plusieurs d'entre elles sont insidieusement menacées.

Les forces dominantes sont devenues expertes dans la gestion de la sphère politique. Elles savent intervenir au bon moment pour éviter les changements décisifs. La démocratie française est largement manipulée. Elle est aussi soigneusement cantonnée. Elle s'arrête à la porte de l'entreprise.

Lorsqu'ils placent l'autogestion au centre de leur projet de société, les socialistes n'ignorent ni la distance qui reste à franchir ni les obstacles qu'il faudra surmonter.

Comment ne pas voir pourtant que, latente ou expressément formulée, la revendication du Pouvoir est aujourd'hui présente partout dans notre pays. C'est elle qui, plus que toute autre, a percé en 1968. C'est elle qui, aujourd'hui, forme le dénominateur commun des luttes syndicales, urbaines, féministes, écologistes. C'est elle qui, seule, peut mobiliser la jeunesse dans la voie du socialisme.

Les droits nouveaux des travailleurs

Cette revendication qui est au cœur de leur projet, les socialistes savent qu'elle sera rude à mettre en œuvre. L'autogestion ne se décrète pas.

Tout changement profond de la société passe par la réorganisation de l'entreprise, le changement des rapports de force en son sein.

Les socialistes savent que, pour être efficaces, les propositions qu'ils formulent en ce domaine doivent être étroitement articulées avec les positions qu'ils prennent en ce qui concerne la propriété des entreprises.

Dans tous les cas, il s'agira :

— d'affermir et d'élargir les capacités d'intervention des sections syndicales ;

— d'étendre le rôle des institutions sociales de l'entreprise ;

— de lever la contrainte du secret ;

— de faire participer les travailleurs à la délibération collective sur les choix fondamentaux concernant branche et entreprise.

Dans les entreprises publiques, où le principe de l'autonomie de gestion sera strictement appliqué et où la décentralisation sera poussée au maximum, une première innovation est constituée par l'intervention directe des travailleurs au niveau des conseils d'administration. Une autre innovation consistera, dans le secteur public, à concrétiser l'exigence de décentralisation interne par la mise en place de conseils d'unité et de conseils d'atelier et de services.

Dans les entreprises privées, le développement de l'intervention des travailleurs pourra aboutir à des formes d'organisations proches de celles du secteur public au niveau des ateliers et des services. Dans l'immédiat il conviendra de procéder à une réforme du comité d'entreprise. De l'avis des socialistes, cela implique :

— en premier lieu, que le comité d'entreprise puisse disposer effectivement de toutes les informations qui lui sont nécessaires ;

— en second lieu, que le comité d'entreprise dispose dans certains domaines d'un pouvoir de veto à défaut duquel la consultation des travailleurs risque de n'être qu'un rite.

Les droits nouveaux dans la cité

Il faut permettre l'intervention directe des citoyens dans tous les domaines d'activité qui affectent leur vie quotidienne. L'exigence démocratique, aujourd'hui, ne s'accommode plus du simple jeu des mécanismes classiques de délégation, à l'occasion de consultations électorales. Elle réclame d'autres supports, en particulier celui que peut lui apporter le développement de la vie associative.

LA DECENTRALISATION DU POUVOIR

Pour les socialistes, décentraliser c'est mettre en place un des leviers les plus puissants de la rupture avec le capitalisme. Nous voulons assurer un autre partage des tâches entre l'Etat et les collectivités locales, entre les citoyens et les pouvoirs institués.

Tel est le sens du tryptique planification-décentralisation-autogestion qui est au cœur de notre projet en matière d'organisation des pouvoirs publics.

Mais il faut aller plus loin encore en s'attaquant aux ressorts plus profonds de la centralisation que sont :

— le pouvoir réglementaire de l'Etat ;

— le monopole de l'Etat en matière d'action économique et d'aménagement du territoire ;

— l'absence d'échelon démocratique assez vaste pour prendre en compte ces deux domaines.

Les Dom-Tom

Les peuples d'outre-mer ont chacun leur propre identité et leurs aspirations spécifiques. Le Parti socialiste a pour volonté d'être le défenseur de celles-ci. Il réaffirme, à ce propos, le droit pour chacun de toujours choisir, par le suffrage universel, son propre destin sans être l'objet d'un chantage quelconque.

L'élargissement des prérogatives des associations

Les associations sont à encourager, non seulement maintenant mais aussi à partir de la prise du pouvoir par la gauche. Elles sont un élément important du socialisme autogestionnaire par la redistribution du pouvoir d'Etat au profit de centres de décision plus proche des travailleurs et des citoyens.

La mise en œuvre de ces orientations implique un certain nombre de mesures concrètes :

— pour que les citoyens puissent avoir les moyens de vivre pleinement le fait associatif, il convient de définir un statut de « l'élu social » ;

— les moyens matériels dont disposent les associations doivent être améliorés ;

— la capacité d'intervention des associations sur le terrain où elles agissent sera renforcée.

La transformation de l'Etat

Dans la période de transition, l'Etat jouera, en liaison avec le mouvement populaire, un rôle important dans la dynamique du changement social. Il devra effectuer les arbitrages qui n'auront pu être réglés à un autre niveau ; il devra également gérer les orientations de la politique économique dans un environnement international difficile. L'extension des droits

des travailleurs sur la démocratie locale et sur l'intervention des citoyens et de leurs associations dans la gestion des affaires qui les concernent implique déjà une transformation de l'Etat.

Cela sous-tend des modifications constitutionnelles sur lesquelles le Parti socialiste s'est déjà prononcé et qu'il reprend dans son projet (délimiter clairement les attributions du président de la République, permettre aux élus de jouer pleinement le rôle).

Par ailleurs l'appareil exécutif central doit être profondément réformé. L'importance donnée au rôle du Plan impliquera qu'on en fasse un ministère de plein exercice.

Les rapports entre ministère du Plan et ministère de l'Economie et des Finances seront strictement déterminés.

La Banque nationale d'investissement (B.n.i) prendra en charge une partie des objectifs majeurs du Plan et contribuera à gérer les participations publiques.

Restituer la justice au peuple

Le rôle de la justice sera fondamental dans la construction du socialisme. Elle devra appliquer, loyalement et sans défaillance, la nouvelle légalité régissant la vie économique et les rapports sociaux. Parallèlement, elle devra être capable de protéger les droits des minoritaires, des isolés, des faibles.

Les propositions du Parti socialiste, s'ordonnent autour de quatre grands thèmes :

— restituer la justice au peuple français : il faut mettre les juges hors de portée du Pouvoir en confiant leur carrière à un conseil supérieur de la magistrature réellement indépendant et en remplaçant le système hiérarchique actuel par une large autogestion ;

— faciliter l'accès de la justice : pour cela, il faut développer l'information et l'accueil du public, organiser préventivement sa protection juridique, ouvrir largement le bénéfice de l'aide judiciaire, réformer le régime des frais de justice, enfin donner aux tribunaux les moyens de fonctionner normalement.

— Assurer la sécurité ;

— protéger les libertés.

La maîtrise du cadre de vie

L'aménagement du cadre de vie est un des échecs les plus marquants que le capitalisme français ait enregistré au cours des trente dernières années.

Les orientations du projet socialiste prennent le contrepied de la politique suivie. Elles reposent sur l'établissement de nouveaux rapports de pouvoir. Il s'agit de donner la maîtrise des sols à la collectivité, de renforcer les interventions publiques, d'affirmer les droits des usagers, de rendre effective, dans ce domaine où elles sont les mieux placées pour intervenir, la responsabilité des collectivités locales.

La maîtrise du sol urbain par la collectivité est un préalable à toute nouvelle politique. Le Parti socialiste a déjà présenté dans ce domaine des propositions précises. Une loi foncière traitant des droits de préemption, de la concession des sols et de l'impôt foncier déclaratif les mettra en œuvre.

Les interventions publiques devront avoir un rôle pilote, au niveau de la qualité comme à celui des prix. Les droits collectifs des usagers devront être renforcés. La vie urbaine se structurera sur de nouvelles bases : car sa métamorphose est possible et l'enfant, aujourd'hui ignoré par la ville, doit y avoir sa place. Cette exigence joue au niveau de la conception des logements (place suffisante, insonorisation), des ensembles d'habitation (locaux collectifs, espaces verts) et de la ville prise dans son ensemble (cheminements, terrains de jeu).

Quatrième priorité : une France indépendante et ouverte sur le monde

Contre le « mondialisme » de l'actuel chef de l'Etat, le Parti socialiste réaffirme que l'amour et le respect de la patrie sont au cœur du véritable internationalisme.

Entre le stuc d'une fausse grandeur et le plastique des démissions en série, l'invocation mythique d'une France désincarnée et l'avènement insidieux d'une France standardisée, c'est à un profond redressement de la politique étrangère de leur pays que le Parti socialiste appelle les citoyens.

Le projet socialiste est un choix de classe contre l'exploitation et l'inégalité qui ne saurait s'arrêter à des frontières que l'exploitation et l'inégalité effacent chaque jour. C'est pourquoi la recherche de l'autonomie de notre développement est inséparable des perspectives internationales du socialisme autogestionnaire.

Les idées forces d'une telle politique sont les suivantes :

— Solidaire des luttes sociales en Europe et des luttes de libération dans le tiers monde, le projet socialiste donne la priorité à la lutte pour les droits de l'homme et à l'établissement d'une nouvelle organisation mondiale des échanges ;

— Il est impossible d'approcher ces objectifs ni d'établir un véritable système de sécurité collective et de désarmement général et contrôlé sans dépasser la polarisation du monde par les blocs ;

— Pour s'en donner les moyens, la France a la possibilité et donc le devoir de préserver et d'élargir l'autonomie de son développement et celle de sa défense ;

— Une politique active de désengagement des blocs ne peut mettre en cause des équilibres nécessaires à la détente sans avoir les moyens de les remplacer ;

— Si l'Alliance atlantique demeure actuellement pour notre pays un contrepoids nécessaire à la puissance soviétique en Europe, elle ne doit pas servir de prétexte à l'alignement de la France sur les positions de l'impérialisme ;

— Une véritable construction européenne doit partir de la solidarité de ses travailleurs et de la volonté des peuples de s'affranchir de la sujétion des superpuissances ;

— La détente et la paix du monde, très largement fondées sur un certain équilibre de puissance entre les blocs, resteront précaires tant qu'une organisation mondiale de sécurité collective ne pourra s'y substituer ;

— Un nouvel internationalisme conduira nécessairement la France à privilégier les relations qu'elle pourra établir avec les forces sociales et politiques qui partagent ses préoccupations.

I - Un nouvel internationalisme

Un projet socialiste ne prend son sens qu'en s'ouvrant aux luttes que mènent aujourd'hui, partout dans le monde, les forces populaires pour leur libération.

Un double principe : défendre les droits de l'homme partout où ils sont niés, bafoués ou menacés, où que ce soit, sous quelque forme que ce soit : pour les socialistes, il n'y a jamais eu, il n'y aura jamais de « bons bourreaux » ; défendre le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, leur droit à l'indépendance et à la liberté de décision.

A - UNE ORGANISATION EQUITABLE DES ECHANGES MONDIAUX

Les socialistes proposent à la France de prendre dans ce combat une attitude résolument offensive, allant bien au-delà d'une simple action humanitaire. La France fera d'un véritable dialogue Nord-Sud un des champs d'action prioritaire de sa politique extérieure.

La France prendra donc des initiatives en faveur de la mise en place d'un fonds commun pour la stabilisation du marché des matières premières, afin d'arracher celui-ci au libre jeu de l'offre et de la demande... et de la spéculation. Elle agira également en faveur de la remise des dettes aux pays les plus pauvres, de transferts de technologie respectant l'indépendance économique et politique des pays concernés, de l'exploitation en commun des ressources de l'océan, « patrimoine commun de l'humanité », de la mise en place d'un système concerté de planification internationale de la production et des échanges...

B - LE DESARMEMENT, LA SECURITE COLLECTIVE ET L'AVENIR DE LA DEFENSE NATIONALE

La tradition socialiste est celle de la paix, du désarmement et de l'arbitrage. Sans doute la défense n'est-elle militaire qu'en dernier ressort. Mais, sauf inconscience, nul n'a le pouvoir de faire l'impasse sur elle.

Etant une puissance nucléaire, la France peut prendre des initiatives. C'est pourquoi notre pays s'engagera à participer aux négociations en cours à Genève et à celles qui portent sur la réduction des forces stationnées en Europe.

La seule voie praticable reste donc celle du maintien en état d'une force de dissuasion française indépendante, élément d'une sécurité collective conçue à l'échelle de l'Europe.

Mais la dissuasion nucléaire n'est qu'un élément d'une conception plus vaste de la défense. C'est pourquoi le Parti socialiste réaffirme son attachement au principe du service national pour tous et à l'idée du soldat-citoyen.

II - La France, l'Europe et le monde

La France participera pleinement à la construction européenne ; son rôle dans le monde passe d'abord par l'Europe.

Dans la situation actuelle des rapports de force au sein des pays de la Communauté, une part importante des dispositions du traité de Rome est restée lettre morte. Engagée dans la construction d'une société socialiste, la France contribuera à la démocratisation de la Communauté, elle en utilisera les institutions pour favoriser la convergence des luttes sociales contre le chômage, pour l'abaissement de la durée du travail, pour le contrôle des multinationales, pour la défense des libertés et l'extension de la démocratie.

La France veillera également à ce que l'élargissement de la Communauté, conséquence logique du retour à la démocratie du Portugal, de l'Espagne et de la Grèce, n'aggrave pas le handicap écrasant subi en particulier par un grand nombre de ses agriculteurs.

Mais quelle que soit l'attention que nous devons porter au bon fonctionnement des institutions européennes et à la coopération entre les Etats, ce n'est pas de ces institutions que nous pouvons attendre l'impulsion décisive qui ouvrira la voie à l'Europe des travailleurs.

L'affirmation d'une véritable politique étrangère, la préservation de notre autonomie de décision, le combat pour la défense des droits de l'homme, le souci de maintenir la détente et le respect rigoureux de ses engagements permettront à une France socialiste de développer avec les Etats-Unis des relations sans complexe, et de favoriser nos sentiments d'amitié pour le peuple américain.

Les mêmes perspectives et le rôle capital joué par l'Union soviétique dans l'équilibre international nous conduisent à développer une politique d'amitié avec elle.

Il y a enfin deux régions du monde à l'égard desquelles l'Histoire et ses moyens d'action propre confèrent à la France une responsabilité particulière : le Bassin méditerranéen et l'Afrique.

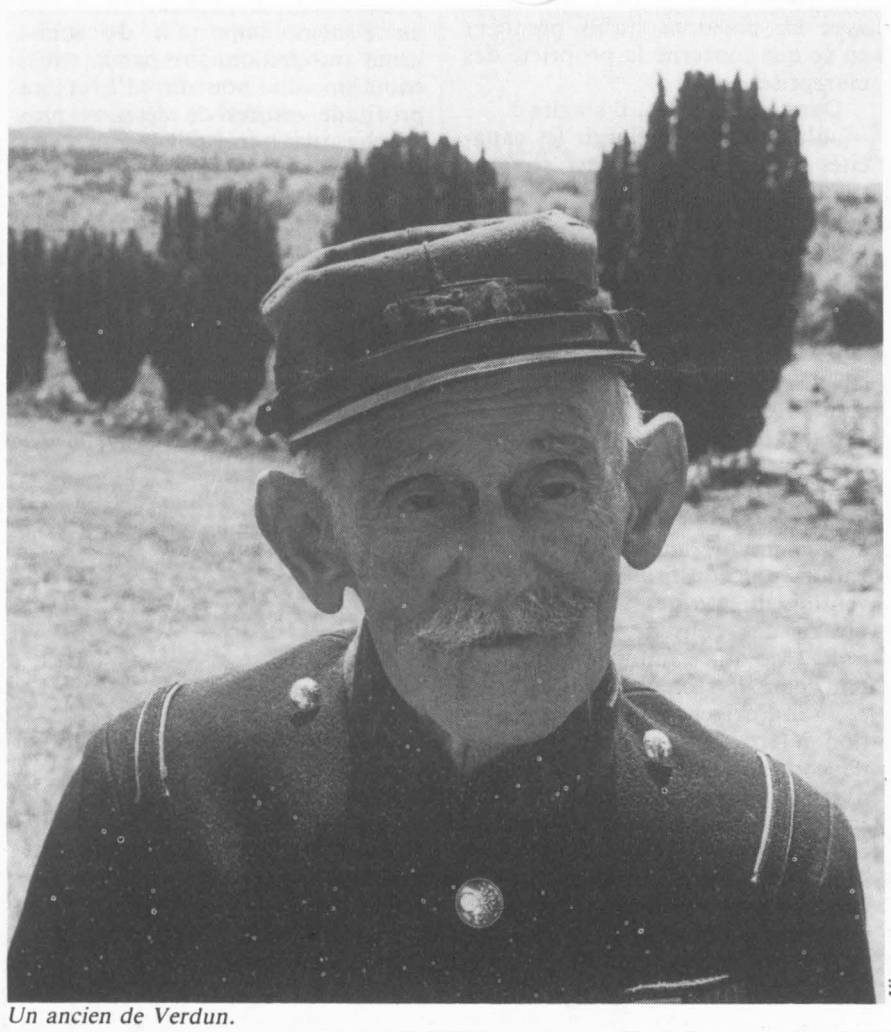
L'AUTONOMIE DE DEVELOPPEMENT

Longtemps après l'arrivée de la gauche au pouvoir, l'environnement international de la France restera celui du capitalisme.

La recherche d'une véritable autonomie du développement doit être entreprise notamment dans deux directions : la maîtrise des échanges industriels et agro-alimentaires, une véritable mobilisation technologique.

La France industrielle n'est pas vouée à devenir une réserve de sous-traitance pour les grands groupes mondiaux. Dans ce domaine également, le développement d'un puissant secteur public peut seul permettre à notre industrie d'aborder la concurrence et la coopération internationale dans de bonnes conditions.

Ainsi l'autonomie de développement industriel et technologique est-elle un principe de cohérence entre les choix internes et la politique extérieure de la France.



Un ancien de Verdun.



Viva

Promotion de Saint-Cyr.

"Cordon sanitaire" autour du Salvador

Des militaires mettant fin à une dictature militaire... Signe d'une soudaine lucidité ? En fait tout est tenté pour enrayer la contagion nicaraguayenne

PAR BLANCHE MANUEL

IL n'a pas fallu longtemps aux Etats-Unis et à l'armée salvadorienne pour comprendre que le Nicaragua « était contagieux ». Dès la chute de Somoza, un envoyé de Jimmy Carter, M. Bowdler, entreprit un voyage en Amérique centrale. Passant par le Salvador, il tenta de convaincre le général Humberto Romero de démissionner. Il ne dut pas être assez persuasif !

Le 15 octobre, une partie de l'armée ayant compris qu'il arrivait aux Etats-Unis d'être « lucides », elle se rallia à deux colonels qui, sans coup férir, ont mis fin au pouvoir de Romero, l'exilèrent, et, faisant appel à trois civils progressistes — dont le secrétaire général du Mouvement national révolutionnaire, parti membre de l'Internationale socialiste —, les nouveaux dirigeants militaires ont proclamé leur volonté « d'instaurer une démocratie, de promouvoir des changements économiques » et ont annoncé une amnistie générale.

C'était le moins que le Salvador ait besoin. Car depuis mai dernier le processus de répression s'était aggravé dans des proportions catastrophiques, plongeant le plus petit Etat d'Amérique centrale dans un bain de sang et d'horreur.

Les propriétaires montrent les dents

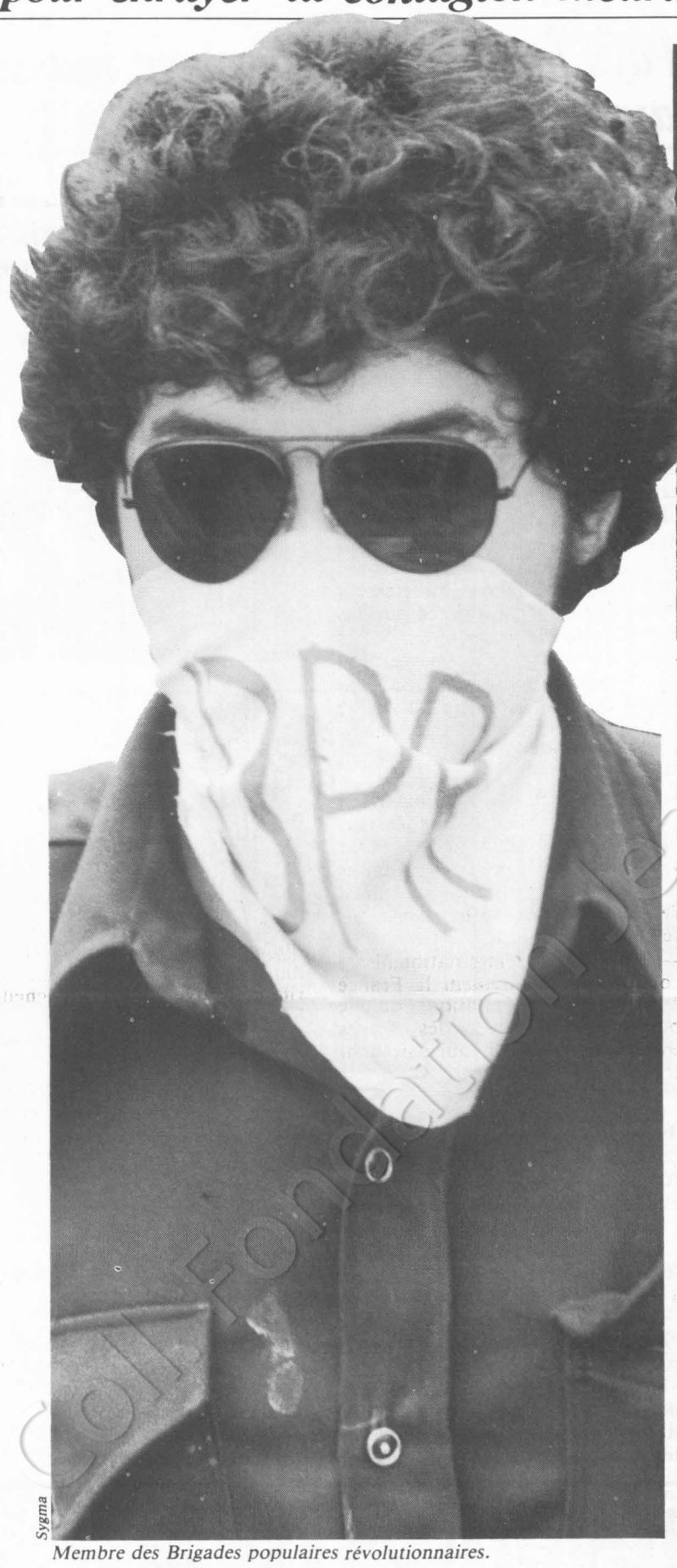
Depuis 1969, la classe dirigeante salvadorienne connaît de sérieuses difficultés. Cette année-là, à la suite d'une guerre-éclair contre le Honduras, elle voit se fermer son principal débouché : à l'époque, 60 % de la production industrielle salvadorienne aboutissait dans le pays voisin, véritable colonie salvadorienne. La bourgeoisie hondurienne, frustrée dans son développement économique, décide l'expulsion de son territoire de tous les émigrés salvadoriens, paysans pour la plupart. Dans l'euphorie de la victoire, le gouvernement salvadorien réussit à emporter une victoire aux élections législatives en 1970. Mais en 1972 le peuple, qui subit durement la crise, vote en masse pour l'opposition. L'oligarchie ne l'accepte pas. L'armée intervient et « donne la victoire » au candidat officiel. Processus qui se répète en 1977 et qui amène le général Humberto Romero au pouvoir. Entre-temps la crise économique s'est aiguisée. Avec une économie essentiellement agro-exportatrice — café, coton, canne à sucre —, le Salvador subit gravement les contrecoups des fluctuations du prix des matières premières. L'oligarchie, pour maintenir ses hauts revenus, accentue sa pression sur le peuple dont la misère atteint des limites intolérables : en un an les prix des produits de base ont augmenté de 300 à 400 %. Au Salvador, 2 % de la population détiennent 60 % du sol ; or tois millions d'habitants (le Salvador a une population de quatre millions d'habitants) vivent de la terre. Si on ajoute à ces chiffres que le pays a la densité la plus élevée d'Amérique centrale — deux cents habitants par kilomètre carré — et que cela a des conséquences économiques et écologiques — épuisement des sols —, on comprend que le problème de la terre soit, au Salvador, fondamental. Toute évolution passe obligatoirement par une transformation des structures agraires. Or, à la moindre rumeur de projet de réformes en ce domaine, les associations de propriétaires montrent les dents, paralysant ainsi complètement la situation.

Ce blocage économique s'est traduit par une répression de plus en plus ouverte, à la campagne, surtout, où le problème des terres est quotidien. A partir de 1974, les encerclements et ratissages de villages entiers par l'armée se multiplient. Les exemples de génocide comme à El Paisnal et Aguilares en mai 1977 n'ont pas été des cas isolés.

La répression s'exerce aussi de façon plus sélective contre tous ceux qui, par leur action politique, syndicale ou en faveur du respect des droits de l'homme, remettent en question le gouvernement. Aucun opposant n'échappe aux menaces de l'armée ou des groupes paramilitaires qui agissent en toute impunité. Bilan : la commission des droits de l'homme parle de six cents morts et/ou disparus pour 1979. Les chiffres les plus récents — début octobre — faisaient mention de huit cadavres découverts, en moyenne, quotidiennement. Et le gouvernement, ne reculant devant aucun sacrifice, augmenta en septembre dernier le budget du ministère de la Défense nationale de cinquante-deux millions de « colons » supplémentaires, pris sur les ressources des autres ministères.

Deux fois frustré dans sa volonté, le peuple ne croit plus en un changement par les urnes et se rapproche des nouvelles organisations apparues dans les cinq dernières années et qui mènent leur lutte en dehors des chemins classiques de la vie politique. Le Salvador est probablement le pays d'Amérique latine où ce processus de rejet du cadre politique traditionnel est allé le plus loin. L'illégitimité du régime est totale, la gauche classique n'a que peu de possibilité d'action, et les organisations populaires — Bloc populaire révolutionnaire, Front d'action populaire unifié, Ligue populaire 28 février — deviennent en fait l'élément dynamique de l'évolution politique. Nés sur le terrain des luttes — récupération des terres, augmentation de salaires, meilleures conditions de travail —, ces mouvements de masse ne sont pas une nouvelle forme de syndicat. Se présentant comme des fronts politiques, ils développent leurs actions au sein des masses progressant au fur et à mesure de leur prise de conscience. Les lieux mêmes de la lutte politique se transforment : le terrain électoral est complètement abandonné, remplacé par des occupations de terres, d'usines, par des prises d'otages, occupations d'églises, d'ambassades.

Avec la victoire sandiniste au Nicaragua, s'amorçait au Salvador un processus timide de rapprochement entre toutes les forces d'opposition, partis et mouvements, excepté le B.p.r. qui maintenait une position plus sectaire. Le poids de l'évolution nicaraguayenne pour le Salvador n'avait échappé à personne. Certes, les différences entre les deux pays étaient grandes. Au Salvador, le dictateur n'était pas isolé, il bénéficiait de l'appui total de l'oligarchie ; l'opposition était divisée. Mais par ailleurs, la radicalisation politique de la population était plus grande. Le « risque » fut-il jugé trop élevé à Washington ? Toujours est-il que des militaires viennent de mettre fin à un pouvoir mis en place par des militaires ! Les forces progressistes qui ont accepté de partager la charge du pouvoir n'ont qu'une garantie : que la mobilisation populaire évite toute marche arrière et que le rapport des forces permette des modifications significatives. ●



Sygma

Membre des Brigades populaires révolutionnaires.



L'évêque de San Salvador ouvrant sa cathédrale aux insurgés.



La police tire sur les manifestants, en mai dernier.

« Mon fils a disparu le lundi. Ils ont saccagé complètement la maison qu'il venait d'aménager pour se marier. Je l'ai cherché partout. Le vendredi, une personne a entendu à la radio qu'on avait découvert trois cadavres sur la route de Santa Ana. J'y suis allée avec une dame qui cherchait son mari disparu le même jour... J'ai reconnu le corps de mon fils, Miguel Angel. Des gardes en civil étaient là près des cadavres. Une fosse avait été creusée. Pour emmener les corps, il fallut attendre l'autorisation du juge. Il est arrivé l'après-midi. Pendant ce temps on a pu contempler les corps et voir comment ils les avaient assassinés. Miguel Angel n'avait plus de main droite, plus d'yeux, son corps était brûlé à l'acide, les parties génitales présentaient des traces de chocs électriques, son visage était peint en noir et sa bouche complètement déformée par les coups qu'il avait reçus. » La femme qui parle appartient à un comité de mères d'enfants tués, disparus, emprisonnés. Elles étaient quatre-vingt-quinze à lutter, malgré les menaces, pour faire connaître l'intensité de la répression. Des témoignages de ce type, il en existe des centaines dans les dossiers de la Commission des Droits de l'Homme qui siège à San Salvador.

Petites annonces

DEMANDES D'EMPLOI

Elu P.s. cherche poste responsable ou gestionnaire restaurant scolaire, service social ou médical.
Adresser réponse au journal (12, cité Malesherbes, 75009 Paris) qui transmettra.

Homme, 30 ans (2e année de métré) cherche poste métreur maçonnerie.
S'adresser à Pierre Zimmer, 1, square de l'Horloge, 94400 Vitry. Tél. : 682.04.06 (le soir), 207.52.47 (journée).

Couple 35 ans (militants socialistes) sans enfant cherche gardiennage camp de vacances, stade ou école. Possibilité travaux d'entretien, maçonnerie, soudure à l'arc, travaux mécaniques, bois, électricité, plomberie. Chien berger allemand.
Roger et Louisette Venet. Tél. : 680.14.20.

OFFRE D'EMPLOI

Ville de Plaisir rercherche animateur-éducateur expérimenté pour secteur adolescents.
Adresser candidature et c.v. détaillé à M. le Maire de Plaisir, 78370.

Directement du producteur

CHAMPAGNE
BARON FUENTE

Vigneron, 21 av. F.-Drouet
02310 Charly-sur-Marne

de 26,50 à 32,50 F (T.T.C. départ)
Prix pour comités et collectivités

Tarif sur demande.
Tél. : (23) 82.01.97

Le Théâtre Epique

présente

« LES CAPRICES DE MARIANNE »

d'Alfred de Musset

du 14 novembre au 1er décembre

(chaque soir à 20 h 30)

à la Cité Universitaire

Maison Deutch, 36, boulevard Jourdan à Paris.

Metteur en scène : Jean-François Charlier.

Espagne : oui tiède à droite, massif à gauche

Catalogne et Pays basque ont approuvé massivement leur statut d'autonomie

PAR GILBERT SANS

LES deux régions les plus développées d'Espagne ont approuvé massivement leur statut d'autonomie pour lequel elles luttaient sans rémission depuis toujours.

Au vu des résultats, un certain désenchantement s'est fait jour en Catalogne. Les 41 % d'abstentions enregistrées sont d'abord un coup dur pour Tarradellas et la moite tiédeur de sa Généralité provisoire. Un aspect est remarquable en Catalogne : c'est souvent dans les zones de populations socialement favorisées que les abstentions sont les plus nombreuses.

L'approbation du statut représente, en fait, un « oui » clair et majoritaire du peuple. Ceux qui ont les meilleures raisons d'être « désenchantés » par une certaine médiocrité de la politique du « consensus » sont bien pourtant les travailleurs sur lesquels pèsent les plus graves conséquences économiques de la crise, des conditions de vie et de travail. Le nombre des abstentions chute pourtant énormément dans la ceinture rouge de Barcelone. Les travailleurs savent toujours reconnaître leurs intérêts. Le vote de la droite, en revanche, est un vote aujourd'hui frileux, méfiant. On lui doit sans nul doute un grand nombre des abstentions ou des votes négatifs.

Le calendrier politique prévoit maintenant, en Catalogue comme au Pays basque, une nouvelle convocation du corps électoral pour désigner les futurs parlements nationaux et leurs gouvernements respectifs. Mais peut-on vraiment imaginer pour demain une Catalogne gouvernée à gauche — sous direction socialiste — et un gouvernement de droite à Madrid ? La bourgeoisie et l'ensemble des forces réactionnaires en Espagne laisseront-elles s'accomplir le processus démocratique qui remet fondamentalement en cause la notion sacrée d'une Espagne « une, grande et indivisible ». Sans qu'il y paraisse clairement, les victoires du 25 octobre sont la plus sévère défaite des forces centralistes et conservatrices depuis la mort de Franco. En proposant une substitution — même progressive — à l'Etat traditionnel d'une « nation de nations », la gauche s'attaque en fait à la plus solide structure héritée du franquisme.

Au Pays basque, malgré des analyses du scrutin fort contradictoires, la défaite des jusqu'auboutistes de l'Eta est patente, renforçant par là même le soutien populaire au P.n.v. (Parti nationaliste basque centriste). En Euskadi la course de vitesse est tragiquement engagée entre le nationalisme modéré et le nationalisme armé. Pour la première fois un militant socialiste est tombé victime d'un attentat froidement préparé et revendiqué par un commando de l'Eta. L'émotion est énorme au Pays basque. Jamais provocation n'aura été signée avec tant de clarté. Les commandos autonomes qui se réclament encore de l'Eta portent face à l'avenir immédiat une écrasante responsabilité. Le crime n'a aucune excuse : il est objectivement, quels qu'en soient les auteurs, un crime fasciste. La situation basque continue de pourrir. Le gouvernement de Adolfo Suarez jouera-t-il son rôle en permettant le plus rapidement possible les principaux transferts de compétences au Conseil général basque et notamment la création d'urgence d'un corps de police authentiquement basque ? Fier de son autonomie reconquise, le peuple basque dans son écrasante majorité n'accepte plus cette violence absurde et inutile.

Dans tous les domaines, l'Espagne de la rupture prend le pas sur l'Espagne du consensus. A Bilbao, le procès des femmes accusées de pratiques abortives vient d'être renvoyé. Pour deux d'entre elles, ouvrières, les peines requises s'élèvent à 60 et 55 ans de prison ! Les mobilisations et actions de solidarité se multiplient, premières attaques frontales contre la vieille société et l'obscurantisme cléricalo-fasciste. 1 200 hommes — parmi lesquels Santiago Carillo et Luis Gomez-Llorente, député socialiste, ont lancé un appel au soutien des femmes de Bilbao. L'Espagne craque de partout.



Sygma



Joan Reventos : une Généralité au service du peuple

La Catalogne retrouve progressivement, après plus de quarante années de silence forcé, le chemin de ses libertés nationales, de ses traditions et de ses institutions.

Elle a su également, depuis la mort de Franco, se donner les moyens de son autonomie et parmi ceux-ci des partis politiques profondément enracinés dans le peuple. Secrétaire général du plus puissant d'entre eux — le Parti des socialistes de Catalogne, plus de 30% des voix aux élections —, Joan Reventos s'exprime ici, pour « l'Unité », sur l'avenir immédiat de son pays. Reventos, de l'avis de nombreux observateurs, sera le très notable successeur de Tarradellas à la tête de la « Generalitat » de Catalogne.

« L'UNITE » — La Généralité provisoire a maintenant vécue. Votre calendrier politique prévoit l'élection d'un nouveau parlement catalan très prochainement. Quelles seront les positions des socialistes de Catalogne ?

JOAN REVENTOS — Le statut approuvé, nous devons effectivement élire un nouveau parlement d'où sortira un nouveau rapport des forces. Les socialistes croient pouvoir en être la colonne vertébrale. Comme toujours et prioritairement, les socialistes défendront les droits de la Catalogne et proposeront toutes lois et actions permettant de développer notre programme et ce que nous avons promis aux travailleurs et au peuple catalan en faveur de la démocratie et du socialisme ; au bénéfice de tous ceux qui vivent et travaillent en Catalogne. Nous lutterons donc pour une vie digne, pour améliorer la qualité de la vie, la défense de la nature, en faveur des jeunes, des retraités, des marginaux, pour vaincre le chômage et combattre l'inflation. Nous transformerons notre société pour la faire plus juste, plus digne et solidaire.

Nous avons toujours proposé une nouvelle Généralité, une Généralité au service du peuple. Il est évident pour nous que la Généralité devra adopter immédiatement un style de travail qui la convertisse en une Généralité ouverte et que le peuple ressente comme sa chose propre. Le grand problème est celui des finances, mais le contenu du statut est très positif à cet égard. Nous allons proposer notre programme — politique, social, économique et culturel — au peuple de Catalogne. L'existence d'un fort secteur public catalan est une des conditions de la réalisation de cette politique. Nous aurons aussi à vaincre nombre de résistances...

— Si, comme c'est probable, vous gagnez les élections au Parlement catalan, aurez-vous la possibilité d'accomplir conjointement les tâches gouvernementales et le développement propre du Parti ?

— Oui. Nous tenons les solutions parce que nous avons les idées et les capacités d'initiative. Si nous avons été capables de faire l'unité de tous les socialistes de Catalogne, cela signifie que nous serons capables de continuer à renforcer notre organisation, toutes nos organisations de base, de corriger les déficiences qui se sont manifestées, logiques et naturelles en toute œuvre humaine.

Pour terminer, je veux dire que les statuts catalan et basque sont comme deux énormes têtes de pont surgis de l'Espagne d'après les élections du 15 juin 1977 pour faire de l'Etat centraliste un Etat des autonomies. ●

La vie d'artiste

PAR JEAN-PAUL LIEGEOIS

FLÛTES ENCHANTEES

Les kenas sont les flûtes traditionnelles des Indiens des hauts plateaux des Andes, des flûtes sans bec. Les kenachos sont de grosses kenas aux sons graves. Et les antaras des flûtes de pan indiennes. Kenas, kenachos et antaras sont le quotidien d'Una Ramos depuis sa plus tendre enfance. Il n'avait que sept ans quand il a donné son premier concert, dans son village andin du nord de l'Argentine, à Humahuaca. A douze ans, il enseignait la flûte à l'Académie de Santiago del Estero. Depuis, il a parcouru le monde, des Etats-Unis au Japon, en passant par l'Allemagne, l'Italie, la Tunisie, etc. Il vit en France depuis 1972. Et c'est à Paris qu'il donne désormais ses nouvelles compositions en première exclusivité. C'est le cas en ce moment : Una Ramos joue chaque soir ses nouveaux morceaux sur la scène du théâtre de la Gaîté-Montparnasse (jusqu'au 10 novembre). Sa musique est poésie : de son continent natal, avec quelques notes, il reconstitue les couleurs, les parfums et les espaces. Les arbres et les étoiles, les fleurs et le vent, le soleil et les oiseaux deviennent sons et chuchotements. Ce devrait être le nid harmonieux et naturel de l'homme, celui qu'Una souhaite à tous les hommes, celui qu'il élève en protestation contre toutes les violences d'Amérique du Sud et d'ailleurs. Celui qu'on peut aussi retrouver à l'écoute de son dernier disque : « le Pont de bois » (R.c.a. PL 37 305).

SALLE D'ATTENTE

« Jeune auteur ne cherche ni troupe ni salle. » Puisqu'il les a trouvés ! Claude Broussouloux est un jeune dramaturge heureux. Ils se comptent sur les doigts de la main dans l'Hexagone... La dernière pièce de Claude Broussouloux est jouée à Paris, au Théâtre de l'Air libre (3, impasse de la Gaîté, 14e) depuis le 31 octobre. Le texte intégral en paraîtra dans le prochain numéro de l'« Avant-Scène », le 15 novembre. Elle s'appelle « Salle d'attente ». Un titre qui vaut surtout pour les autres jeunes auteurs...

COMME LA LUNE...

René Monory, ministre des Finances, a découvert la lune : il s'est soudain aperçu que les trois grosses maisons françaises de production et de distribution de films (Gaumont-Pathé, Parafrance et U.g.c.) ne se font pas vraiment concurrence. Monopole, concentration, ententes illicites ou abusives : il n'en avait, apparemment, jamais entendu parler auparavant ! Deux explications possibles, et aussi graves l'une que l'autre : ou Monory se paie notre tête, ou il doit retourner à l'université prendre des cours d'économie politique.

BOUQUINS PAS CHERS

Guy Schoeller, qui lança le Livre de poche chez Hachette, est en train de provoquer une nouvelle petite révolution dans le monde de l'édition : pour Robert Laffont il met sur le marché des livres à quarante francs, de près de mille pages et regroupant plusieurs des tomes habituels en un seul volume. On peut désormais se procurer pour quatre-vingts francs « Histoire de la Révolution française » de Michelet (une fois 900 pages, une autre fois 984). Pour le même prix, on peut mettre tout « Sherlock Holmes » de Conan Doyle dans sa bibliothèque. Et bientôt, avec quarante francs seulement, en un seul volume, on aura toute l'œuvre de Lautréamont, de Tristan Corbières, d'Arthur Rimbaud, de Stendhal, de Gustave Flaubert, etc. Ce n'est qu'un début.

RETOURS

On ne les avait pas oubliées. Mais on n'attendait plus leur retour en scène. Double et agréable surprise, donc : Catherine Sauvage et Pia Colombo reviennent. Depuis une semaine, Catherine Sauvage chante au Rive-Droite, à Paris (6, avenue Marceau, 8e). Pia Colombo, elle, sera au théâtre de la Commune d'Aubervilliers, du 23 novembre au 16 décembre ; elle y présentera un spectacle de théâtre et de chant mêlés, spécialement écrit pour elle par Maurice Fanon : « Requiem autour d'un temps présent ». Commentaire de Fanon : « Entre l'opéra et l'opérette, le théâtre de Brecht et la comédie musicale, il y avait une place vide que nous avons tenté de remplir. »

DON(S) JUAN(S)

Don Juan est à Paris : avec la version d'August Everding à l'Opéra et la version de Molière, dans une mise en scène d'Antoine Vitez, au théâtre de la Porte Saint-Martin. Don Juan vient de passer à la télévision : « Don Juan et nous », tel était le thème de la dernière édition de « Question de temps », sur Antenne 2, lundi dernier. Don Juan est en librairie ; « Don Juan, mythe littéraire et musical », présenté par Jean Massin, paraît ces jours chez Stock. Don Juan redevient à la mode : « les Nouvelles littéraires » nouvelle formule, revues et corrigées par Jean-François Kahn, lui ont consacré leur Une et un gros dossier la semaine dernière. Don Juan arrive sur les écrans : le « Don Giovanni » de Mozart, filmé par Joseph Losey, risque d'être l'un des événements de la rentrée cinématographique. Vague passagère ou retour à de vieux fantasmes ? Réponse au féminisme ou paroles d'homme ?



Bernand

Pia Colombo.

BRAS D'HONNEUR

Jean-Philippe Lecat n'est pas aussi malin qu'il veut bien le faire croire. Il pensait qu'avec quelques mots péremptoires il allait se débarrasser de l'action culturelle mise en place sous Malraux. Il croyait naïvement que, sur sa simple injonction, l'Atac (Association technique pour l'action culturelle) allait se saborder. Il n'en a rien été. L'Atac s'est réunie en assemblée générale, à Chaillot, le 23 octobre dernier et, par quatre-vingt-quatre voix sur quatre-vingt-douze votants (quatre-vingt-douze directeurs de maisons de la culture, centres dramatiques et centres d'action culturelle), elle a refusé de se soumettre aux décisions ministérielles. Voilà la « réforme » du ministre dans l'impasse. Un bras d'honneur qui fait plaisir...

COPIEURS !

Quand on vous dit « qu'il y a du Foulquier dans l'air » (voir notre article dans ce numéro), ce n'est vraiment pas une invention. Tout le monde copie désormais l'animateur de France-Inter. Pas seulement les confrères de sa chaîne et ceux des postes périphériques, mais aussi des responsables de l'action culturelle : c'est ainsi qu'une opération organisée à Poissy et à Carrières-sous-Poissy, du 2 novembre au 2 décembre, s'intitule très précisément « Y'a d'la chanson dans l'air ». Au programme : Robert Charlebois (le 2 novembre), Françoise Moreau et François Imbert (du 7 au 9), Orchidée et Annkrist (le 9), Steve Waring et le Marvelous Band (le 16), Juliette Gréco (le 17), Julos Beaucarne (le 24), Djurdjura (le 30), Colette Magny et Gérard Pierron (le 1er décembre), Anna Prucnal (le 2). Les « copieurs » ont bon goût.

UN POETE A SIX CORDES

Un beau jour à Nashville, qui n'avait pas encore atteint la célébrité, un petit guitariste virtuose débarqué du Tennessee nommé Chet Atkins enregistra un disque « country ». Depuis, à 55 ans, il a dépassé la cinquantaine d'albums. Son dernier restitue le passage de 1977 de Chet à Paris (R.c.a. PL 42.939) où, à côté d'éblouissants classiques, il offre aux Français, comme un clin d'œil, « les Feuilles mortes » ou « la Goualante du pauvre Jean ». Son double concert à l'Olympia lundi prochain 5 novembre trouve là la meilleure des introductions.

EN BREF

* La Bibliothèque nationale consacre une exposition aux « Relieurs contemporains » (jusqu'au 2 décembre).

* « Tir Nan Og » : c'est le titre de la symphonie celtique qu'Alan Stivell est en train d'enregistrer à Londres et à Paris.

* Alain Bombard publie chez Fernand Nathan une version pour enfants de son « Histoire du naufragé volontaire ». L'ouvrage est illustré par Samivel.

* Le chorégraphe Merce Cunningham vient d'ouvrir un « Atelier de techniques de composition » à Paris, à l'American Center (261, boulevard Raspail, 14e).

* Le Musée Bonnat de Bayonne accueille une exposition du Louvre : « D'Ingres à Vuillard » depuis le 23 octobre.

* Une belle surprise : Henri Salvador chante douze chansons inédites qu'il avait écrites avec Boris Vian (R.c.a. PL 37 303).



Don Juan (Mozart) et le Commandeur (Losey), vus par Solo.

Coll. Fonds Jaurès

Radio : y'a du Foulquier dans l'air

Un animateur de radio qui pense d'abord au plaisir de ses auditeurs, qui est chaleureux, pas sectaire, pas snob et qui en plus fait école... c'est l'oiseau rare nommé Foulquier

JEAN-PAUL LIEGEOIS

Un vendredi ordinaire. Onze heures du matin. Un bureau de la Maison de la radio, au cinquième étage. Sur une porte, plusieurs noms : ceux de Jean-Christophe Averty, de Jean-Louis Foulquier et de leurs collaboratrices. Chaque jour, sur France-Inter, Averty s'époumonne et zozote qu'il est un « Cinglé du music-hall ». Plus calme, plus décontracté, moins star, Foulquier se contente d'affirmer tous les soirs que, pour lui, « Y'a d'la chanson dans l'air ». Qu'on ne s'y trompe pas : pour une fois, le hasard de la bureaucratie n'a pas trop mal fait les choses ; sous des allures différentes, Averty et Foulquier brûle d'une même et ardente passion pour la chanson. Au passé pour le premier, au présent pour le second. La nostalgie n'est pas de mise ce jour-là : c'est Foulquier que je viens voir.

Onze heures donc. Je frappe. Foulquier est déjà là... Il me laisse à peine le temps de saluer sa secrétaire et d'embrasser Carole Pither (prononcez Paillefer), la « petite anglaise » qui présente l'émission avec lui et que Renaud appelle « Paille de fer »... Il m'entraîne : « Viens, on a rendez-vous avec le programmateur. On se réunit avec lui une fois par semaine, soit Carole soit moi, soit les deux. Ça se passe généralement le vendredi ou le lundi matin. On choisit les disques pour la semaine entière. » Autant pour la légende : un animateur de radio ne travaille pas au génie ou au pifomètre ; il confronte ses idées avec celles des autres. Quand il s'appelle Foulquier, il en tient même compte, on va le voir.

Gauchistes balnéaires

Les animateurs font volontiers dans deux styles. Le premier : la vedette, qui rentre sans frapper ou téléphone d'un ton détaché, mais énonce fermement : « Bon, coco, tu me sors Untel, Machin, Truc, Unetelle et Bazar. Et je verrai avec Amélie dans quel ordre je les passe » ; Anne Gaillard a fort joliment appelé ces zèbres-là « les gauchistes balnéaires », parce qu'ils aiment par-dessus tout parler de révolution en direct de Deauville ou de Cannes. L'autre catégorie : la carpette, celui qui vient aux ordres du programmateur, ce dernier n'étant alors que le V.r.p. de quelques maisons de disques attentionnées ; on rencontre surtout ce petit monde-là du côté des stations périphériques. Foulquier ne correspond à aucune de ses deux caricatures. Il a ses idées, le programmateur les siennes, ils en causent.

Jean-Michel Montu est jeune, roux, barbu, sympa. Pas du tout le genre flic de la chaîne ou représentant d'une boîte de disques : « J'aime bien travailler avec Jean-Louis. On a le même esprit et nos goûts se complètent. » Les noms fusent : Mama Béa, Dautin, Huser, Abrial, Majhun, etc. Tout le monde est d'accord. Pas de problème non plus pour choisir le disque de la semaine, celui dont passera un titre chaque soir : ce sera Yves Duteil. Je glisse : « Il n'aura pas à se plaindre Duteil : la même semaine Chancel lui consacre son Grand Echiquier ! » C'est Foulquier qui me répond : « C'est vrai. Mais on ne triche pas avec notre « disque de la semaine ». C'est toujours une nouveauté, un disque qui vient de sortir. Celui de Duteil vient d'arriver, on prend. On n'a pas à se préoccuper d'Antenne 2. On a déjà assez à faire avec nos propres embouteillages. Par exemple, la semaine où on venait de choisir Isabelle Mayereau, le nouveau 30 cm de Verdier, « Chantepleure », est arrivé au bureau. Il est vraiment superbe. Alors, on a un peu fait comme si on avait deux disques de la semaine... »

Commentaire de Carole : « Oui, on réagit beaucoup sur des coups de cœur. » Précision de Foulquier : « C'est là que Jean-Michel nous calme un peu. Il nous rappelle qu'il faut équilibrer une émission, qu'il ne faut pas perdre l'auditeur sous un raz de marée de nouveautés. » Le nommé Jean-Michel acquiesce : « Les gens ont besoin de points de repères, de signes de reconnaissance. Le nouveau disque les frappera d'autant plus qu'ils ne se sentiront pas en pays étranger. » « C'est pour ça, me dira plus tard Foulquier, qu'on passe de temps en temps Véronique Sanson... même si Carole ne l'aime pas ! » Pour le moment, il m'explique : « Notre émission est bien sous-titrée « la Nouvelle Chanson française », mais l'éventail de notre auditoire est plus vaste que tu ne le crois. J'en veux pour preuve notre séquence « Troc », où nous lisons des lettres d'auditeurs qui proposent, recherchent ou échangeraient tel ou tel disque. Eh bien, ceux qui nous écoutent, qui donc aiment Higelin ou Lavilliers, veulent aussi se procurer le premier Sylvie Vartan ou le deuxième Mike Brant qui leur manque ! »

C'est une obsession chez Foulquier : ne pas faire de la radio uniquement pour se faire plaisir, tenir compte de l'avis des auditeurs. « Il n'y a pas que les spécialistes de la chanson à l'écoute. » Soit. Mais il n'empêche que l'étiquette est restrictive : « la nouvelle chanson française », ça fixe des limites, c'est un peu contradictoire avec la volonté d'ouverture de Foulquier, non ? L'intéressé se marre gentiment : « Tu sais, cette étiquette, c'est plutôt une appellation incontrôlée. C'est même une boutade. Je me suis dit : la nouvelle droite, la nouvelle cuisine, les nouveaux philosophes, et la nouvelle chanson ? Pourquoi personne n'en parle ? En fait, dans mes émissions précédentes, j'ai toujours essayé de faire passer des artistes qui ne passent pas ailleurs, pas beaucoup ou pas encore. D'où l'idée de leur consacrer exclusivement une émission. Ce qui m'oblige à abandonner pour l'instant mes vieilles amours : Ferré, Brassens, Vigneault, Trénet, Nougaro, Piaf... Ce qui me conduit à ne plus programmer Eddy Mitchell et les gens de sa génération. Mais « la nouvelle chanson française » ce n'est pas étroit pour autant. Parce que c'est à la fois : la nouvelle variété, la nouvelle chanson à texte, la nouvelle musique, les nouveaux styles, les nouveaux artistes ! Ça finit par faire du monde ! Surtout que « nouvelle chanson française », dans mon esprit, ça veut dire « d'expression française », francophone... »

Et si on allait déjeuner ? De l'autre côté du pont de Grenelle, Foulquier a un copain restaurateur qui, comme ce n'est pas bizarre, est chanteur... C'est là qu'il se laisse parfois « cuisiner » par les attachés de presse des maisons de disques. Entre les sardines grillées et le bœuf braisé, j'assiste, imperturbable, à la scène. Elle : « Faudrait que tu fasses un coup pour Unetelle. Elle rame. Elle le mérite. » Lui : « Je ne suis pas un militant de la chanson. » Elle : « A ton corps défendant, si ! » Lui : « J'aime les chansons. J'aime la chanson. Je ne la traite pas comme de la salade. J'aime beaucoup de chansons. Il m'arrive même d'aimer certaines chansons de Sardou. Je les passent. Si j'aime ta Unetelle, je la passerai. Mais ce ne sera sûrement pas pour son mérite. Simplement parce qu'elle m'aura touché. »

Le vin est bon. Mais faudrait peut-être penser à retourner au bureau... L'après-midi, Foulquier écoute les nouveaux disques, lit le courrier. Je le lis aussi, par-dessus son épaule. Beaucoup de cartes postales. Ici, simplement : « Je voudrais bien un petit Lavilliers. Ou Higelin. » Là : « Je suis en prison militaire à Metz pour désertion. J'aimerais écouter Jacques Higelin dans « Cardiaque Blues ». Didier. » Ailleurs pas de signature, seulement une liste de noms, une sorte de contre-hit-parade : « Michel Bulher, Christine Authier, Yves Duteil, Renaud, Isabelle Mayereau, Francis Cabrel. » Carole suit mont petit numéro d'espionnage : « Tiens, c'est la liste des chanteurs qui nous sont le plus réclamés par le courrier. » Je lis : Jacques Higelin et Bernard Lavilliers arrivent de loin en tête. Premier peloton, ensuite, avec François Béranger, Mama Béa, Francis Cabrel et Renaud. Deuxième avec Isabelle Mayereau, Catherine Ribeiro et Francis Huser. Le courrier peut aussi être guilleret : « Carole, tu es folle ! » ; signé : un Belge de Mons. Ou révélateur : quarante cartes postales en quelques jours pour applaudir Francis Lalanne, un jeune chanteur de vingt ans que Foulquier a été le premier à programmer sur les ondes et que tout France-Inter s'arrache, maintenant.

Notre Rose-Rouge à nous

« Tu étais là le soir où Léonard Cohen était venu pour un petit quart d'heure et où il est resté trois heures ? » — Non. « Et le soir des Québécois, avec Robert Charlebois, Raoul Dugay, Pauline Julien et même Julos Beaucarne qui rentrait du Québec ? » — Oui. Pendant que Foulquier continue à fouiner dans le courrier, Adèle et moi nous racontons nos souvenirs, du temps où Foulquier faisait « Studio de nuit », de minuit à trois heures. C'était notre Rose-Rouge à nous, notre Ecluse. On se retrouvait là, bien au chaud, autour des micros de Foulquier comme d'autres autour des tables de Boubal (1). C'est d'ailleurs à cette époque que j'ai rencontré Adèle. Ce n'est pas vraiment son nom. Mais tout le monde l'appelle comme ça, Foulquier et les autres. Depuis « Studio de nuit », elle travaille avec lui, elle veille au grain. D'abord secrétaire, elle est devenue réalisatrice. Elle connaît son Foulquier sur le bout du doigt. Elle a un numéro très au point sur lui, une biographie parlante : « Il arrivait de l'armée. Il travaillait au standard d'Inter-Route avec d'autres qui se



Pascal Lebrun



nommaient Gérard Klein, Bernard Deutsch et Bernard Golay. Il a fait un peu l'attaché de presse pour une émission de Georges Lourier. Puis, un jour, de but en blanc, pour « Radio-Vacances » de Codou et Caretto, sur le podium d'une plage de Royan, il a animé un hit parade en direct et fait un véritable tabac. Ça a dû lui plaire parce que, depuis, il n'a pas décroché... »

Adèle a raison : depuis qu'il y a goûté, Foulquier « se shoote » à l'heure d'antenne. Personne ne s'en plaint ; en tout cas, pas ceux qui font le voyage avec lui. Son plus beau voyage, j'en témoigne, fut bien « Studio de nuit ». Tous les rêves de Foulquier s'y étaient réalisés. Au fil du temps, l'émission s'était transformée en lieu de rencontres. On y venait sans y être invité. Foulquier faisait s'y rencontrer des célébrités et des inconnus. Autour de la chanson, bien sûr. Des gens différents apprenaient à se comprendre et à s'apprécier. Seuls, les habitués de la Pizza du Marais mettaient un nom sur ces visages pour qui Foulquier ouvrait son micro : Alain Souchon, Michel Bulher, Joan-Pau Verdier, Pascal Auberon, Bernard Lavilliers... La « jeune chanson », déjà ! Une idée fixe de Foulquier.

Comme un poisson dans l'eau

Il est 17 heures. Les autres jours, à ce point de l'après-midi, Foulquier est déjà chez lui, en famille : ses filles, son chien, ses photos, ses chouettes, sa femme (n'y voyez pas d'ordre préférentiel !), il faut bien qu'il les voie de temps en temps ! Aujourd'hui, pour moi, il fait une exception : au bistrot « les Ondes », nous continuons à parler chanson. Parce que j'ai envie de savoir quel diable dort dans cette boîte crânienne. Un aveu surgit : « Tu sais, à l'époque de « Studio de nuit », il y a des moments où j'oubliais complètement que j'étais en direct, en train de faire de la radio. J'étais comme à la maison. » Un autre : « J'aime l'île de Ré sous le soleil. Mais je préfère Paris la nuit. C'est plus intime. Les gens écoutent mieux, sont plus disponibles. Les chansons dans la journée, ça passe moins bien. »

J'ai compris : s'il fait de la radio, ce n'est pas par goût du succès ou du vedettariat, c'est par amour de la chanson. « La chanson, avoue-t-il, c'est ce qui m'a touché le plus fort et le plus tôt. En allant voir Léo Ferré à la Rochelle, pour une fête du Parti communiste. J'avais quatorze ans... » J'ai tout compris : si Foulquier ne joue pas au découvreur, au « moi-monsieur-j'ai-fait-passer-Lavilliers-avant-tout-le-monde » (ce qui est parfaitement exact !), c'est qu'il n'en a pas besoin. Il est dans l'univers de la chanson comme un poisson dans l'eau. Il juge inutile de faire de faux remous. Son enthousiasme lui suffit. Sa vraie joie : savoir qu'aux heures de découragement et de solitude, il a été l'aide morale d'artistes qui doutaient. « Foulquier, pour moi, c'est pas un mec de radio, m'a dit un jour Lavilliers, c'est un ami. » C'est vrai que ce fils de militant gaulliste est bougrement chaleureux. Et pas sectaire. Ni snob. Un oiseau rare, quoi.

Pierre Wiehn, le directeur de France-Inter, confie parfois : « Foulquier c'est mon para. Je le mets toujours en première ligne. » Wiehn ne s'est pas trompé : depuis la rentrée, toute la chaîne vit à l'heure de la « ligne Foulquier ». A savoir : chantons jeune, chantons français. Et Janine Leroy, directrice des programmes d'Inter, hier pourfendeuse intransigeante de la « jeune chanson », embrasse aujourd'hui comme du bon pain Yvan Dautin. Et en public, s'il vous plaît ! Je n'ai pas demandé à Foulquier ce qu'il en pense. Mais, comme il est gentil, ça doit seulement l'amuser...

Casquette et casque sur la tête, « papa Jean-Louis » attend la fin des informations. Il est 22 heures et des poussières : « Adèle, Carole Pither et Jean-Louis Foulquier. Bonsoir. Ce soir encore, y a d'la chanson dans l'air. » Musique ! Pardon : chanson ! Dans quelques minutes Font et Val vont enchaîner : « On s'en branle ! » De quoi faire hurler les anciens combattants de toutes les batailles perdues et de toutes les réactions... Commentaire suave de Foulquier, à l'antenne : « Nous l'avions déjà passée il y a quelque temps. Mais une dame de soixante-cinq ans nous a écrit pour nous réclamer à nouveau cette chanson. » Messieurs les censeurs, bonne nuit !

Je ne crois pas utile de vous préciser que j'ai passé une excellente journée, que j'aime beaucoup Foulquier, que c'est un homme libre et que la chanson lui doit beaucoup : ce sont des choses qui doivent se lire entre les lignes. Je n'ajouterai pas que Foulquier chante lui-même, qu'il doit sortir un album prochainement : vous l'aviez sûrement deviné... ●

(1) Boubal : patron du Flore, devenu un témoin historique de l'ère sartrienne et de l'aventure germano-pratine.

Priorité à la culture

Le Parti socialiste a relevé le gant sur le terrain culturel : priorité à la culture, priorité à la création

PAR JEAN-PAUL LIEGEOIS

LE budget de la Culture pour 1980, présenté devant les parlementaires la semaine dernière par le ministre Jean-Philippe Lecat, n'est pas tellement plus catastrophique que les précédents : 0,55 % du budget global de l'Etat, c'est, hélas ! un chiffre auquel on nous a habitués... C'est un chiffre tellement dérisoire qu'il faudra désormais le faire figurer au rayon des « bonnes œuvres », au rang des gestes que le Pouvoir fait encore pour se donner bonne conscience. La culture n'est même plus le parent pauvre, elle est devenue l'enfant pestiféré, celui à qui on refuse le coin de la table familiale.

Rien de nouveau, donc ? Si, pourtant. Jusqu'à maintenant, les ministres de la Ve République attribuaient l'essentiel de leur mince enveloppe annuelle aux créateurs. Sous Jean-Philippe Lecat les miettes iront au patrimoine, à des monuments ou institutions glorifiant le seul passé. Ainsi en a décidé le Roi en son Palais. Du coup, les artistes de ce pays vont très vite se retrouver au chômage ; à moins qu'ils n'acceptent d'être financés par telle entreprise privée ou telle multinationale. La misère ou les « sponsors » : belle alternative ! Qu'on ne s'y trompe pas : le processus est déjà entamé ; avec la bénédiction de Raymond Barre, la municipalité de Lyon a déjà placé le récent Festival Berlioz sous la tutelle de quelques marchands... Si le système se généralise, c'en sera fini de l'indépendance des artistes. Les fous de liberté pourront toujours aller quêter par les rues un dimanche, une fois l'an... Après celle des aveugles et celle des paralytiques, aurons-nous droit à la journée des artistes ?

Partant de ce constat d'abandon délibéré, le Parti socialiste a lancé la semaine dernière une sorte de « contre-plan culturel ». François Mitterrand l'a fait sonner comme un cri d'alarme : « En raison de la carence de l'Etat, il importe de trouver d'autres modes d'incitation, d'encouragement, d'aide à la création culturelle, sinon il ne restera que des intentions, des promesses qui ne coûtent rien : une génération aura perdu son temps et la France une partie de sa vie profonde. » Trouver : le mot est nouveau en ce domaine. Car, à de rares exceptions près, il faut bien le dire, les responsables culturels du Parti socialiste s'étaient jusqu'à présent contentés de chercher. François Mitterrand a eu le courage de reconnaître que les socialistes, ces dernières années, ne se sont certainement pas assez préoccupés des questions culturelles.

Pour chercher, les mots suffisaient sans doute. Pour trouver, les actes deviennent nécessaires. Le Parti socialiste agira donc. Son nouveau délégué national à la Culture, Jack Lang, l'a dit sans ambages : le temps n'est plus où l'on pouvait se contenter de critiquer le Pouvoir en place, le temps est venu où le P.s. doit se mettre « à l'écoute des créateurs », afin de devenir leur partenaire, « leur interprète naturel ». Et de passer immédiatement à des propositions concrètes : Avignon consacre 15 % de son budget municipal à la Culture ; la culture est devenue l'élément essentiel du développement du Nord-Pas-de-Calais ; des villes comme Marseille et Grenoble ont mis la culture au centre de leurs préoccupations ; eh bien ! que ces exemples servent ! Que partout où ils « détiennent une parcelle de pouvoir ou d'influence » — municipalités,, départements, régions — les socialistes fassent de la culture une priorité !

A une action culturelle locale permanente, Jack Lang voudrait ajouter des interventions personnelles. Il en a nommé quelques-unes : création d'ateliers cinématographiques régionaux ; mise en place d'un réseau public de distribution des films ; élaboration d'une charte nationale du cinéma et d'un manifeste pour l'image ; réalisation d'une fondation européenne pour la culture et le socialisme ; organisation d'un festival de cinéma en milieu rural ; instauration de « dialogues méditerranéens » où se retrouveront et regrouperont des créateurs de tous les pays riverains ; organisation d'une rencontre internationale sur la « résistance culturelle », etc. Tout cela n'est peut-être pas encore suffisant. Mais, c'est tout de même autre chose que cinq lignes prud'hommesques dans « Démocratie française », œuvre du Roi, ou rien du tout dans les documents préparatoires du VIIIe Plan !

C'est un fait : pour la première fois de son histoire, pour la première fois dans l'Histoire de ce pays, le Parti socialiste a relevé le gant sur le terrain culturel. Il a dit clairement : priorité à la culture, priorité à la création. Il sait qu'il sera jugé sur ses actes. Il n'a pas le droit d'échouer. ●

L'atmosphère Prou

Suzanne Prou, de "la Terrasse des Bernardini" jusqu' aux "Dimanches", suit la route des grands écrivains, originaux sans le vouloir tout en atteignant à la plus grande simplicité

PAR YVONNE PIERRE

EN un temps où la grande mode parisienne est aux récits de vieux paysans contant leur vie passée dans le fond d'une campagne, aux « Mémoires » d'artistes, plus ou moins authentiques, aux romans-fleuves dont le fin du fin est l'ésotérisme ou la recherche de quelque « nouveau style », Suzanne Prou suit le chemin qu'elle s'est tracé, la route droite des grands écrivains, originaux sans le vouloir, atteignant à la parfaite simplicité, ce qui est probablement la réussite la plus difficile à réaliser.

Il y a une atmosphère Suzanne Prou. De « la Terrasse des Bernadini », qui fut son premier grand succès, à ses derniers romans : « les Femmes de la pluie » et « les Dimanches » (Calmann-Lévy), on retrouve la même ambiance : un monde fermé qui enserre une humanité plongée dans un climat physique et moral où elle finit par se perdre.

« Les Femmes de la pluie » se passe dans un coin d'Extrême-Orient proche d'un grand fleuve au delta informe, où la touffeur humide, quand vient la saison des pluies, finit par affoler, au sens propre du terme, des hommes forcés de travailler ensemble, devenus incapables de supporter le « mouton noir », celui qui s'évade chez un consul échoué là, sans doute en disgrâce, avec sa femme et ses deux filles.

Le premier mouton noir a-t-il été assassiné ? Son successeur, poursuivi par les mêmes haines, aura-t-il le même sort ?

L'énigmatique petite Charlotte, fille du consul, meurt, piquée dans son jardin par un des serpents qu'elle aime. Renaud, à qui elle s'était confiée, le jour où l'on enterre l'adolescente, n'a qu'un refuge contre la méchanceté humaine, celui que lui offre l'hôtelière, la femme du pays, la femme-mère qui le consolera pleurant comme un enfant, la tête entre deux seins tièdes.

« Les Dimanches » mettent en scène les familles qui, dans les années trente, faisaient lancer à Gide cette excommunication : « Familles, je vous hais ! » Mères autoritaires, formées par une religion étroite, pères lointains que les femmes de la maisonnée passent leur temps à servir. Seul idéal : la réussite sociale des bien-pensants.

Là aussi, il y a un mouton noir : Rose, la fille indépendante qui a un enfant hors mariage. Le père du bébé ?... Il a disparu,



ayant pris son plaisir et fuyant les complications pour sans doute recommencer avec une autre.

Rose gardera son enfant, la petite Marion, à qui sa grand-mère va vouer une affection passionnée, reportant sur la bâtarde l'amour débordant que, sa vie durant, elle s'est obligée à endiguer.

Quand Rose ira, d'elle-même, au mariage de raison qui lui permettra de retrouver une place dans le monde cloisonné de l'époque, et emmènera Marion, la grand-mère Adélina déclinera peu à peu, rongée par la détresse morale, inconsciemment suicidée.

Rien, dans cette œuvre, qui ressemble de près ou de loin au roman à thèse. Mais, comme toujours chez les grands écrivains, on sent une pensée sous-jacente : l'amour de l'humanité, l'humanité souffrante, qu'il ne faut pas accabler, mais aider, le refus des conventions sociales que les forts utilisent afin de mieux opprimer les faibles, la condamnation de ceux pour qui l'argent est le meilleur moyen d'asservir le petit, l'affirmation du droit à la liberté d'être ce qu'on est, du droit à la différence. Et tout cela dit dans une langue d'une rare pureté et qui est un enchantement. ●

Faim : nous sommes tous des assassins

60 millions de personnes meurent de faim chaque année. Il est superflu de se laisser aller à l'indignation. Nous, Européens, nous appartenons tous à des peuples qui ont accompli des actions criminelles... et nous sommes les seuls à pouvoir faire quelque chose

LE Parlement européen a engagé la semaine dernière un grand débat sur la faim dans le monde avec la volonté d'aboutir à des propositions concrètes susceptibles d'apporter des réponses plus efficaces à l'un des problèmes les plus angoissants de l'heure actuelle. La lourdeur de la procédure de l'Assemblée de Strasbourg a contraint à renvoyer à la session de la mi-novembre la conclusion de ce débat au cours duquel plusieurs porte-parole du groupe socialiste sont intervenus. Nous publions ci-dessous les textes de l'intervention d'Edith Cresson au nom des socialistes français.

PAR EDITH CRESSON

CE débat sur la faim dans le monde succède à d'innombrables discussions depuis vingt ans. Force est de constater que ceux qui discutent sont toujours mieux pourvus et ceux dont on discute meurent de faim en nombre de plus en plus grand. Soixante millions de personnes meurent de faim chaque année, soit l'équivalent de la population de la France — sans parler des carences alimentaires qui appauvrissent les forces physiques et les capacités intellectuelles d'innombrables enfants pour toute leur vie. Aujourd'hui 900 millions de personnes ont un revenu inférieur à 70 dollars par an.

Pourquoi cette situation ? Est-ce le climat, la sécheresse, les cyclones ? L'accroissement démographique, la densité des habitants à l'hectare cultivé ? Est-ce le niveau de technicité, la consommation d'engrais on de pesticides ?

Rien de tout cela ! Avec des moyens on pallie les rigueurs climatiques. Certains pays à forte densité à l'hectare cultivé ont un niveau alimentaire suffisant. La Chine par exemple compte 0,13 hectare par habitant, Taiwan 0,06 et l'Inde en compte 0,30. Ce n'est pas la démographie, comme on veut le faire croire, mais les structures foncières qui sont déterminantes, et donc le système politique et social. Selon la F.a.o. (Food Administration Organization), 2,5 % des propriétaires terriens possédant plus de cent hectares contrôlent les 3/4 des terres cultivables dans le monde et 0,23 % en contrôlent la moitié. En Amérique latine, plus du tiers de la population rurale ne dispose que de 1 % des terres cultivées.

Second point : l'intervention des pays riches a, dans la plupart des cas, aggravé cette situation. Notamment avec la Révolution verte fondée sur l'usage des techniques et des produits occidentaux. Les pays développés, en particulier les Etats-Unis, ont accru la concentration des terres. Les multinationales de l'agro-alimentaire américaines notamment ont intensifié les productions destinées à l'exportation au détriment des cultures destinées à l'alimentation locale. Elles ont donc mis au chômage une partie importante de la main-d'œuvre employée à l'agriculture traditionnelle, qui aurait souvent des rendements supérieurs. Tout cela avec le soutien d'élites locales formées sur le modèle de la pensée économique dite « libérale », celle de l'efficacité et de la rentabilité.

La boucle du système est bouclée avec la mainmise d'une poignée d'affairistes à la bourse de Chicago ou dans les bureaux silencieux des grandes multinationales du grain sur le fameux « prix du marché ». Ce prix est largement le résultat de la spéculation, du stockage, des ententes et ceux qui le déterminent à leur profit jouent avec la vie et la mort de millions de personnes. Ce système est donc, outre un moyen de profit, une arme politique comparable aux plus meurtrières.

Nous appartenons presque tous à des peuples qui ont accompli des actions criminelles. Aussi, il est superflu de se laisser aller à l'indignation. Les forts oppriment les faibles s'il n'existe pas de règles et de lois pour les en empêcher.

L'Europe est la seule force économique à pouvoir mener une action utile. Il s'agit de permettre aux Etats pauvres non d'être indéfiniment des assistés avec toutes les distorsions et les dépendances que l'aide entraîne. Il s'agit de les aider à s'aider eux-mêmes.



Sygma

Dans le camp d'Aranyapratetm, à la frontière du Cambodge et de la Thaïlande.



Bien entendu, l'aide actuelle est insuffisante. Celle des pays occidentaux et celle des pays du Comecon qui représente 6 ou 8 % de l'aide occidentale. Il faut donc l'augmenter très vite et à cet égard la proposition d'un « impôt international » levé auprès des pays industriels en fonction de leur potentiel et émise par la commission Brandt me paraît devoir être approfondie et soutenue. De même que d'autres propositions, comme celle présentée récemment par Olof Palme d'un emprunt international garanti par les réserves du Fonds monétaire international pour 30 milliards de dollars. Les commissions compétentes du Parlement européen devraient se saisir très vite de ces propositions et les étudier.

Mais l'aide ne suffit pas. Non seulement elle est souvent détournée mais aussi elle peut avoir des effets pervers en particulier sur les structures agraires et la production agricole, donc sur les possibilités des plus pauvres de se nourrir normalement. Le droit pour les pauvres de ne pas mourir de faim constitue un droit minimum. C'est pourquoi nous demandons que le Parlement européen vote une Charte des droits économiques de l'homme. Cette proposition peut être formulée ainsi :

« Toute entreprise multinationale européenne ou étrangère qui ne respecterait pas dans tous les pays du tiers monde où elle est installée les conditions qui suivent se verrait refuser par l'Europe le droit d'importer en Europe les produits qu'elle fabrique dans le tiers monde ou, si les violations sont particulièrement graves, se verrait refuser le droit d'établissement en Europe :

1. Achat des matières premières et des produits primaires à un prix supérieur au minimum fixé par la C.e.e. de façon à réduire la détérioration des termes de l'échange ;

2. Réinvestir le profit dans le pays où il est obtenu ;

3. Respecter partout la liberté syndicale et politique ;

4. Accepter des normes internationales fixées par le Bit, de conditions de travail ;

5. Interdire tout salaire inférieur à la moyenne mondiale des salaires de la firme. »

En effet, nous constatons que les pressions exercées sur les gouvernements pour qu'ils respectent les droits de l'homme, si elles sont indispensables bien que rarement suivies de résultats, notamment dans les cas de massacres et de tortures constatés quasi quotidiennement, sont inadéquates lorsqu'il s'agit de lutter contre l'action pernicieuse abritée derrière des prétextes économiques qui est celle des sociétés multinationales. L'entente des élites locales et des multinationales abritée derrière l'argument de la non-ingérence laisse aux arrangements de l'argent et des armes une impunité absolue. Les dispositions à prendre pour combattre les effets pervers des multinationales dans les pays du tiers monde doivent être fondées sur un réseau d'informations sûres. Personne ne s'étonne de ce que les Etats pauvres aient des conseillers militaires. Pourquoi s'étonnerait-on de ce que le Parlement européen puisse déléguer des parlementaires pour s'informer ou encore s'appuyer sur les nombreuses études réalisées par les chercheurs ou les universitaires qui depuis des années expliquent quelles sont les vraies conséquences de l'intervention économique des pays occidentaux ?

Il existe des moments où il faut intervenir rapidement. C'est le cas en ce moment. C'est pourquoi le Parlement européen devrait encourager la création immédiate d'un corps de sauvetage des populations qui se trouvent dans une situation désespérée. Il ne suffit pas de se donner bonne conscience en envoyant des médicaments ou des vivres.

Le problème de la faim doit être pris en charge par les Européens. Personne d'autre ne le fera. Il y va de l'avenir de l'humanité et de l'avenir de l'Europe. ●